



Rapport de gestion
2016



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	2-3
ORGANES DE LA COMPAGNIE	6-7
SERVICE RESSOURCES HUMAINES (RH)	7-8
DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURE VOIES ET BÂTIMENTS (DIVB)	9
DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURE ÉLECTROTECHNIQUE (DIET)	10-11
DÉPARTEMENT TRANSPORT FERROVIAIRE (DTF)	12-13
DÉPARTEMENT TRANSPORT ROUTIER (DTR)	16
SERVICE GESTION DU TRAFIC (GT)	17-18
SERVICE ÉTUDES ET PROJETS (EP)	19-20
SERVICE MARKETING (M)	21
SERVICE FINANCES ET ADMINISTRATION (FA)	22-25
COMPTES ET BILAN	26-36
> Bilan	
> Comptes de résultat	
> Annexes	
PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT	37-39
ATTESTATIONS D'ASSURANCE	41-42
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	43-44
APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS	45-46
PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	47
DONNÉES STATISTIQUES VOYAGEURS 2016	48
DONNÉES CHRONOLOGIQUES	49
DONNÉES STATISTIQUES MARCHANDISES 2009-2016	50
ABRÉVIATIONS	52

Impressum

Edition : Chemins de fer du Jura
 Dessins : Hans Erni
 Photos : Stefan Meyer
 Maquette : BBR, Courroux
 Réalisation : Imprimerie Le Franc-Montagnard SA, Saignelégier

PRÉAMBULE

Préambule

Grâce aux indemnités du TRV revues à la hausse à la suite des mauvaises surprises des années passées, aux bons résultats dans les services accessoires et à l'absence de difficultés exceptionnelles dans les domaines du matériel roulant, les Chemins de fer du Jura bouclent l'exercice 2016 avec un bénéfice réconfortant.

Mais, sachant que près de la moitié de ce bon chiffre est réalisé dans le transport des déchets de la BCI – une activité aujourd'hui éteinte – et avec un nombre encore stagnant de la fréquentation de nos trains, le Conseil d'administration reste vigilant et poursuit sa stratégie fondée sur l'augmentation des prestations, l'acquisition de nouveaux marchés – nouveaux pendulaires, marchandises, manœuvre et transports de privés – et la recherche de synergies avec d'autres entreprises de transport.

L'affectation proposée du bénéfice, ventilée entre les différents secteurs, s'inscrit en adéquation avec la législation et permet d'anticiper des pertes qui pourraient nous toucher dans de prochains exercices.

Amélioration sensible des horaires dans le TRV

Planifié selon la convention de prestations, l'horaire 2016 a proposé un supplément de transport remarquable: avec 13 convois supplémentaires, dont cinq en voie normale, le transport ferroviaire a augmenté de 10% alors que 13 courses supplémentaires ont engendré une hausse de 30% des prestations en bus de ligne.

Initiées en 2016, ces nouvelles prestations n'ont pas encore généré l'augmentation notable du nombre de voyageurs attendue, objectif essentiel de la mesure qui se concrétisera ces prochaines années, comme cela se vérifie habituellement.

Nouveau matériel roulant

A l'automne 2016, la première des cinq nouvelles motrices a été livrée aux CJ par la maison Stadler. Plusieurs mois sont nécessaires pour sa prise en main par les services techniques et les conducteurs avant son exploitation pour les usagers prévue en mars 2017. Les quatre autres véhicules rouleront dès 2017 aussi.

Ce nouveau matériel, conforme aux exigences du transport des personnes à mobilité réduite (LHand), favorisera une exploitation plus rationnelle et augmentera le confort des usagers. Il permettra aussi de mieux répondre aux futures adaptations horaires qui pourraient être convenctionnées.

Porrentruy - Bonfol : valoriser la ligne pour la pérenniser

Le 7 juillet 2016, le Canton du Jura, les communes riveraines et les CJ ont paraphé une charte manifestant clai-



Maxime Jeanbourquin
Président du Conseil d'administration

rement leur engagement en faveur de la valorisation de la ligne à voie normale 238. Un contrat d'axe à signer en 2017 engagera les parties pour la mise en œuvre de mesures concrètes dans les domaines du trafic ferroviaire mais aussi de l'aménagement territorial et de la mobilité vers les gares. En parallèle, un groupe de travail, présidé par le Conseiller aux Etats jurassien Claude Hêche, étudie l'aménagement d'une plateforme de transbordement sur le tronçon Porrentruy - Alle pour répondre à un transport ferroviaire efficace des marchandises sur cette ligne et en Ajoie. La volonté politique claire manifestée par l'Etat jurassien ainsi que la détermination marquée des CJ constituent un gage de réussite et motiveront la Confédération dans le même sens.

Projets et chantiers

Si 2016 se pose en année intermédiaire entre la réalisation de la gare du Noirmont (2015) et le réaménagement de notre ligne en ville de La Chaux-de-Fonds et à Bellevue (2017), on mentionne le début de la construction d'un nouveau dépôt de véhicules ferroviaires à Saignelégier. Devenu nécessaire pour abriter les nouvelles rames, cet entrepôt devrait être achevé en 2017 et complétera les immeubles voués au même but à Saignelégier.

Moins visible, mais important aussi, le remplacement des systèmes de chauffage de nos gares de Tramelan, Saignelégier et Bonfol constitue aussi pour 2016 une réalisation à souligner.

A cela s'ajoutent évidemment les réfections annuelles des voies. Rappelons que vu la durée de vie de 50 ans d'une voie ferrée, il est nécessaire de reconstruire chaque année quelque deux kilomètres de ligne pour garantir la bonne santé permanente du réseau.

Nouvelle organisation de la compagnie

Pour répondre aux normes en vigueur dans la plupart des ETC, les CJ ont aussi modifié leur organisation interne, dans une perspective plus logique également.

Ainsi, les anciennes divisions ont été refondues et structurées en départements plus clairement séparés dans leurs domaines d'intervention. La direction pilote donc les quatre départements, à savoir: Infrastructure voies et bâtiments (voies et immeubles), Infrastructure électrotechnique (lignes de contact, sécurité), Transport ferroviaire (production, horaire, matériel roulant), Transport routier (production, véhicules, novicar).

Maintenus, les services sont désormais habilités à interférer avec les activités de ces départements: Service financier et administratif, Centre de gestion (nouveau), Ressources humaines, Service de sécurité, Marketing, Etudes et projets.

Intervenant en même temps que trois départs dans l'équipe de direction, cette réorganisation a pu s'opérer facilement et sans altérer la situation sociale et professionnelle d'aucun collaborateur.

Nouveaux cadres

A la suite du départ en retraite du chef de l'exploitation, M. Jean-Claude Kocher, à qui vont toute notre gratitude et nos vœux les meilleurs, et avec la réorganisation de nos départements, deux nouvelles personnalités sont entrées en service en 2016 : M^{me} Valérie Stalder, aux RH, et M. Jean-Pascal Droz, au Transport ferroviaire. De plus, la responsabilité de la gestion du trafic (CGT), repourvue à l'interne, a été confiée à M. Laurent Droz. Nous leur souhaitons une cordiale bienvenue et sommes persuadés que ces trois cadres permettront aux CJ de poursuivre leur mission de transporteur public en confortant leurs prestations dans l'Arc jurassien.

Remerciements


A l'issue de cet exercice 2016 déployant des effets bienvenus, je remercie sincèrement l'OFT ainsi que les trois cantons commanditaires pour la confiance témoignée et l'excellente collaboration manifestée au cours des négociations des offres de transport et de projets d'investissements. Le ton des échanges vécus en 2016 en séances avec les représentants des exécutifs cantonaux de Neuchâtel et du Jura, ainsi qu'avec le chef de l'Office des transports publics et de la coordination des transports du Canton de Berne, ont démontré l'importance accordée au rôle de premier ordre dévolu à notre compagnie en termes de transports dans la région.

Ma gratitude s'adresse aussi à notre directeur, M. Frédéric Bolliger, et à l'ensemble des chefs de départements et services qui orchestrent à merveille la partition des CJ. A l'ensemble de nos collaborateurs, toujours sur la brèche et souvent sollicités par les imprévus ou les impondérables, va mon entière reconnaissance ; je reste persuadé qu'ils occupent le premier rang des porteurs de l'image positive dont jouissent les CJ dans notre région et dans tout le pays.

Enfin, je conclus en exprimant un tout grand merci à mes collègues et à la secrétaire du Conseil d'administration pour la bienveillante collaboration dont je bénéficie de leur part dans l'exercice de mon mandat.

Maxime Jeanbourquin
Président du Conseil d'administration





« Parmi la dizaine de professions différentes incarnées par nos 164 collaborateurs, nous sommes en permanence 4 apprentis pour assurer la relève de demain. Sensible à la formation, notre compagnie a d'ailleurs obtenu, en 2014, le titre de meilleure entreprise formatrice décerné par la Chambre d'économie publique du Jura bernois. »



ORGANES DE LA COMPAGNIE

> CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. Maxime Jeanbourquin, maître secondaire retraité, Saignelégier
 Vice-président : M. Francis Daetwyler, député, secrétaire de la Conférence régionale des transports Bienne - Seeland - Jura bernois, Saint-Imier
 Secrétaire : M^{me} Maria Cléménçon, secrétaire de direction, Tavannes

Représentant de la Confédération, nommé par l'assemblée des actionnaires

M. Serge Reichen, économiste, Paudex 2019*

Nommés par le Canton de Berne

M. Francis Daetwyler, député, secrétaire de la Conférence régionale des transports Bienne - Seeland - Jura bernois, Saint-Imier 2018

M^{me} Sophie Lachat Rohrer, collaboratrice scientifique à la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie du Canton de Berne, Bienne 2018

Nommés par le Canton du Jura

M. Maxime Jeanbourquin, maître secondaire retraité, Saignelégier 2021*

M. François-Xavier Boillat, directeur ECA Jura, Saignelégier 2021*

M. Jean Crevoisier, juge au Tribunal de première instance, Porrentruy 2021*

Nommé par le Canton de Neuchâtel

M. Antoine Grandjean, chargé de missions, Neuchâtel 2017
*Expiration du mandat 30 juin

> DIRECTION

M. Frédéric Bolliger, directeur, Le Locle

> ORGANE DE RÉVISION

Fiduciaire Muller Christe & Associés, Neuchâtel

Conseil d'administration

Direction Frédéric Bolliger

Département Infrastructure Voies et Bâtiments	Département Infrastructure Electrotechnique	Département Transport Ferroviaire	Département Transport Routier	Secrétariat Maria Cléménçon
Ivan Perrin	Richard Zuber	Jean-Pascal Droz	Pascal Negri	
				Service Etudes et Projets Olivier Ammann
				Service Finances et Administration Martine Sommer
				Service Gestion du Trafic Laurent Droz
				Service Marketing Frank Maillard
				Service Ressources Humaines Valérie Stalder
				Service Sécurité Jean-Pierre Droz

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES 2016

La 72^e assemblée générale ordinaire des actionnaires de la compagnie s'est tenue le 29 juin 2016 au Centre interrégional de perfectionnement (CIP), à Tramelan, sous la présidence de M. Maxime Jeanbourquin. Elle a réuni 50 actionnaires, représentant 100'667 actions sur un total de 108'500.

L'assemblée a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2015 ;
- de prendre acte des prélèvements ou dotations suivants conformément aux articles 36 de la loi sur le transport de voyageurs et 67 de la loi sur les chemins de fer :
 - CHF 159'633.18 à verser sur la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure ;
 - CHF 572'835.82 à prélever sur la réserve spéciale pour pertes futures trafic régional voyageurs (TRV) ;
 - CHF 73'989.25 à prélever sur la réserve pour pertes futures marchandises voie étroite (VE) ;
 - CHF 328'842.11 à verser à la réserve pour pertes futures marchandises voie normale (VN) ;
- de verser le solde créditeur de CHF 51'959.42 dans la réserve des services accessoires ;
- de donner décharge aux administrateurs ;
- de renouveler, pour trois ans, le mandat de M. Serge Reichen, représentant de la Confédération au sein du Conseil d'administration CJ ;
- de désigner la fiduciaire Muller Christe & Associés de Neuchâtel pour la révision des comptes de l'exercice 2016.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Pierre Paupe, qui a siégé, dès le 27 juin 1975, au sein du Comité de direction et du Conseil d'administration de la compagnie et en a assumé la présidence du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 2008, est décédé le 9 mars 2016, dans sa 79^e année.

Sa forte personnalité, sa précieuse collaboration et son amitié ont marqué les organes de notre compagnie. Son souvenir restera gravé dans nos cœurs.

SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Mouvements de personnel

La compagnie a intégré 19 nouveaux collaborateurs en 2016 pour succéder au personnel sortant ou adapter l'effectif aux prestations, dans les corps de métiers suivants : conducteurs/trices de locomotives (8), conducteurs d'automobiles (3), électricien (1), électricien IS (1), mécanicien-électricien (1), polymécanicien (1), mécatronicien (1), monteur de voies (1), ainsi que le chef du nouveau Département Transport Ferroviaire et la cheffe du Service Ressources Humaines.

Notre entreprise a également connu 12 autres départs.

Retraités

M. René Bregnard, suppléant au chef de station de Tramelan, après 47 ans d'activité, M. Jean-Claude Kocher, chef de la division Exploitation, après 31 ans d'activité, M. Roland Chalverat, conducteur de locomotives, après 36 ans d'activité, et M. Gilbert Charmillot, maître-artisan dans les ateliers ferroviaires, après 14 ans d'activité. Que chacun-e soit vivement remercié-e pour sa précieuse collaboration durant ces années d'activité au sein des CJ.

Décès

Un de nos retraités nous a quittés : M. Marco Rey, le 14 mai 2016, dans sa 84^e année. Nous garderons de lui un souvenir lumineux et reconnaissant.

Fidélité

En 2016, la compagnie a récompensé 15 collaborateurs pour 25, 30, 35, 40 et 45 ans d'ancienneté :

M. Jean-Marc Castella, responsable entretien réseau installations électriques et sécurité, 25 ans de service ;

M. Laurent Muller, employé d'entretien réseau et chauffeur scolaire, 25 ans de service ;

M. Philippe Muller, conducteur de locomotives, 25 ans de service ;

M. Denis Taillard, agent du mouvement, 25 ans de service ;

M. Laurent Droz, chef GT, 30 ans de service ;

M. Pascal Glatz, chef conducteur, 30 ans de service ;

M. Jean-François Jemmely, employé d'exploitation, 30 ans de service ;

M. Yves Tatti, conducteur de locomotives, 30 ans de service ;

M. René Amsler, conducteur de locomotives, 35 ans de service ;
 M. Claude Gigandet, assistant technique, 35 ans de service ;
 M. Vincent Hennin, agent du mouvement, 35 ans de service ;
 M. Claude Jemmely, conducteur de locomotives, 35 ans de service ;
 M. Olivier Luder, conducteur de locomotives, 35 ans de service ;
 M. Michel Risse, conducteur de locomotives, 40 ans de service ;
 M. Hubert Flückiger, secrétaire transport ferroviaire, 45 ans de service.

Nous leur exprimons notre gratitude pour leur remarquable fidélité.

Formation

Un effort important a été consenti en 2016 dans la mise au courant et la formation de nos nouveaux collaborateurs pour accueillir, informer et former quel que soit le secteur d'activité. Les formations à la conduite de trains ont requis, au-delà de tout l'apport théorique, l'investissement de plusieurs agents de train supplémentaires

pour assurer les conduites accompagnées. Outre les formations obligatoires OCVM (rail), OACP (route) et OAASF, divers cours ont été suivis dans les domaines de la technique, entre autres la maintenance de notre nouveau matériel roulant, l'électrotechnique ou encore la sécurité.

Absences

L'absentéisme cumulé maladies et accidents s'est élevé à un taux de 4.13 % en 2016. La part de maladies était de 3.40 %, celle des accidents ou maladies professionnels de 0.41 % et enfin celle des accidents non professionnels de 0.32 %. Le travail mené en interne depuis 2015 pour tendre vers une diminution de ces occurrences et permettre une bonne reprise du travail est poursuivi ; nous pouvons désormais aussi compter sur l'appui de nos partenaires sociaux dans ce processus.

Caisse de pensions

L'amélioration de la santé de notre caisse de pensions nous permet de baisser les cotisations d'assainissement. En revanche, pour anticiper sur la prochaine (probable) baisse du taux de conversion, nous avons augmenté le capital et la cotisation d'épargne.

		Personnel permanent	Apprentis	Total 31.12.2016	Equivalences au 31.12.2015
	Direction, administration générale, sécurité	10	1	11	11
M	Marketing	4		4	4
GT	Gestion du trafic (gares et stations)	18		18	21*
DTF	Administration et planification	3		3	5**
	Conduite des trains, y c. aspirant-e-s	42		42	39
	Ateliers, dépôts, agents d'exploitation	23	2	25*	23
DTR	Administration du garage	4		4	4
	Conduite des véhicules routiers	26		26	24
	Entretien des véhicules routiers	3		3	3
DIVB	Administration et bureau technique	4		4	4
	Personnel de la voie	14		15	15
DIET	Encadrement technique	1		1	1
	Installation et maintenance	11		11	10
	Total	164	3	167	164

* Les agents d'exploitation associés au personnel des gares dans l'ancienne structure qui sont rattachés au DFT dans la nouvelle organisation.

** Inclut les prestations administratives pour les gares dans l'ancienne structure.

DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURE VOIES ET BÂTIMENTS (DIVB)

Gare Le Noirmont

Divers travaux de finition ont été réalisés et une salle de conférences a été créée et équipée.

Infrastructure

Renouvellement de voie

Nous avons procédé à l'assainissement de l'infrastructure (coffre, drainage) et au remplacement de la superstructure avec pose de nouveaux rails de type 46 E1 et de traverses en béton. Dans la mesure du possible, la réfection a également englobé une amélioration de la géométrie.

Ligne 236 (Glovelier - La Chaux-de-Fonds)

Un tronçon de 672 m, situé à La Combe, entre les km 14.489 et 15.161, a été renouvelé.

Ligne 237 (Tavannes - Le Noirmont)

Un tronçon de 167 m, sur le parcours Tramelan - Tramelan-Dessous, entre les km 8.063 et 8.230, a été renouvelé. Il comprend aussi l'assainissement du passage à niveau du Jeanbrenin (infrastructure uniquement).

Dossier procédure approbation des plans « PAP »/études

Procédure d'approbation des plans (PAP)

Dans le cadre de la mise aux normes de la loi sur les handicapés (Lhand), nous avons soumis à l'OFT les dossiers PAP suivants :

- Gare du Pré-Petitjean ;
- Halte Le Creux-des-Biches.

Etudes

Différentes études ont été lancées sur la ligne 238 (Porrentruy-Bonfol). Elles concernent principalement la réfection des gares de Vendlincourt, de Bonfol mais aussi la création d'une nouvelle place de transbordement marchandise.

Bâtiments

Dépôt des trains II, Saignelégier

Nous avons amélioré la sécurité par la création d'un marquage, selon les recommandations SUVA.

Dépôt des trains III, Saignelégier

Le projet consiste à réaliser un troisième dépôt permettant de stocker le matériel roulant ferroviaire au sud-ouest de la gare de Saignelégier.

Le bâtiment a les dimensions suivantes : longueur 53 m, largeur 17 m et hauteur 7.30 m. Il comporte trois voies à l'intérieur d'une longueur utile de 45 m chacune. Une voie supplémentaire est prévue à l'extérieur, côté sud de l'ouvrage.

Les travaux de terrassement ont débuté en automne. Un nouveau mur de soutènement longeant la voie en direction de La Chaux-de-Fonds a été réalisé. Il permet de combler le talus afin de pouvoir construire le bâtiment au niveau des voies existantes.

Bâtiment Infrastructure, Tramelan

Des locaux ont été aménagés à Tramelan afin de regrouper les deux bureaux techniques « Infrastructure » dans le même bâtiment. Il a ainsi été possible d'améliorer les interactions entre les départements Electrotechnique (DIET) et Voies et Bâtiments (DIVB).

Dépôt des bus, Tramelan

Nous avons procédé au remplacement de l'étanchéité de la toiture du bâtiment du dépôt des bus sur le site du Département Transport Routier à Tramelan.

Gares de Bonfol et Vendlincourt

Nous avons effectué le remplacement du chauffage de la gare de Bonfol et le tubage de la cheminée de la gare de Vendlincourt.

Végétation et protection contre les dangers naturels

Le dossier PAP « Protection contre les instabilités » concernant le secteur de La Combe-Tabellon a été déposé auprès de l'Office fédéral des transports, en décembre 2016.

Une coupe de bois de grande ampleur a été réalisée en forêt protectrice à La Combe-Tabellon. Elle permettra ainsi de diminuer le risque de chutes d'arbres sur la voie.

Ouvrages d'art

Nous avons accompli l'assainissement (y compris la réfection du couronnement en béton, des joints et le remplacement de plusieurs moellons) d'un mur de soutènement en pierre naturelle, sur le côté est de la gare de Saignelégier. Le garde-corps fixé dans la partie supérieure de l'ouvrage a été remplacé pour améliorer la sécurité.

Le passage inférieur, situé dans le bois de l'Envers, sur le tronçon entre Tramelan et Tavannes, a été assaini (y compris le remplacement du garde-corps).

Cadastre des sites pollués

Nous avons procédé à la réalisation de sondages et analyses sur le terrain de cinq sites pollués aux gares de Bonfol, Alle et Tramelan. Ainsi, nous avons transmis à l'Office fédéral des transports, pour contrôle, un rapport intitulé « Cadastre des sites pollués », établi par un bureau spécialisé.

DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURE ÉLECTROTECHNIQUE (DIET)

Déménagement

Le nouveau Département Infrastructure Électrotechnique (DIET) a quitté ses anciens locaux situés à l'atelier ferroviaire (rue de la Promenade 1) pour déménager à la rue de la Gare 22, toujours à Tramelan (ex restaurant La Piola). Les bureaux DIET se trouvent dans le bâtiment de la DIVB. Les départements « infrastructure » sont donc réunis sous un même toit.

Basse tension Accès sécurisés

Les bâtiments des gares d'Ajoie ainsi que ceux des salles d'attente de la ligne 238, la gare du Noirmont, le Centre de Gestion du Trafic de Tramelan (CGT) et la télécommande de la gare de Saignelégier ont été équipés d'accès sécurisés.

Caméras de surveillance

Le DIET, sous mandat du CGT, a posé des caméras de surveillance à Orange, aux Reussilles, à Tramelan, au Noirmont et aux Breuleux.

Central téléphonique

Nous avons anticipé la fin de la téléphonie analogique. Le 28 juin 2016, nous avons remplacé nos centraux téléphoniques de Saignelégier et Tramelan par un seul central IP se trouvant à Tramelan.

Fibre optique

En collaboration avec une société externe, nous avons tiré un câble de 288 fibres optiques entre Le Noirmont et Tavannes. Ce dernier nous permettra de créer une redondance des transmissions du centre de gestion du trafic et d'augmenter ainsi la fiabilité du CGT.

Sous-stations La Ferrière, protection

Le 12 février 2016, nous avons mis en service de nouvelles protections SEPCOS de marque Sécheron sur les disjoncteurs secondaires. Elles nous permettent d'intégrer plus de fonctionnalité et de garantir une meilleure protection lors de courts-circuits. Nous avons ainsi fait un saut technologique de quatre générations dans le système de protection contre les courts-circuits.

Les Reussilles, sous-station

Le 28 juin 2016, nous avons mis en service de nouvelles protections SEPCOS de marque Sécheron sur les disjoncteurs secondaires. Il s'agit de la même opération que celle effectuée à La Ferrière.

Lignes de contact Ligne 236

Durant les semaines 16 et 17, nous avons ajouté une corde de terre en gare de La Cibourg afin d'améliorer le retour de traction. Grâce à ce renforcement, nous ne sommes plus confrontés à des déclenchements de l'interrupteur primaire de la sous-station de La Ferrière qui se produisaient chaque semaine.

Par la même occasion, un contrôle A2 (vérification de la ligne de contact (LC) en général) a été effectué sur le tronçon La Cibourg - La Chaux-de-Fonds Est.

Durant les semaines 35 et 36, nous avons procédé au remplacement du fil entre Fondevall et La Roche. Simultanément, nous avons procédé à un contrôle A2 (vérification de la ligne de contact (LC) en général) sur le tronçon Bollement - Combe-Tabellon.

Ligne 237

Au cours des semaines 25 et 26, nous avons remplacé le fil de contact entre le PN des Rottes à Tramelan et l'entrée de la forêt du bois de l'Envers (direction Orange). Nous avons motorisé l'interrupteur n° 270 en gare de Tavannes en prévision de la nouvelle télécommande de la ligne de contact (LC).

Nous avons également effectué un contrôle A2 (vérification de la ligne de contact (LC) en général) sur le tronçon Tramelan - Tavannes.

Installations de sécurité La Cibourg

Durant la nuit du 9 au 10 juin 2016, nous avons remplacé les circuits voies 100 Hz par des circuits de voie UGSK 3 de la société Siemens.

Centre de gestion du trafic à Tramelan

Le 14 janvier 2016, la commande de la gare des Reussilles a été migrée vers la nouvelle télécommande à Tramelan. Elle répond dorénavant au standard CJ avec son infrastructure de desserte totale de la gare avec possibilité d'interdiction de voie. Nous avons profité de cette adaptation pour améliorer les automatismes des trains et avons ainsi diminué le temps de fermeture du passage à niveau des Reussilles de plus de 90 secondes.

Le 29 août 2016, la télécommande du poste de block des Emibois a été déplacée de Saignelégier à Tramelan.

Le 13 décembre 2016, c'est la commande de la gare d'Orange qui a été migrée vers le CGT Tramelan.

Le montage des installations intérieures des trois télécommandes a été réalisé par les CJ.

Depuis fin 2016, les gares de Tavannes, Orange, Les Reussilles, Le Noirmont et Les Emibois sont télécommandées depuis le CGT de Tramelan.

Centre de gestion du trafic de la ligne de contact et de l'alimentation de traction à Tramelan

Le 15 janvier 2016, la sous-station et les interrupteurs de lignes de contact des Reussilles ont été intégrés au CGT à Tramelan.

Le 7 juin 2016, les interrupteurs des lignes de contact d'Orange et des Breuleux, ainsi que ceux de la sous-station d'Orange ont été migrés vers le CGT.

Depuis fin 2016, la gestion du courant de traction du Noirmont, des Breuleux, des Reussilles et d'Orange s'effectue depuis le CGT de Tramelan.

Travaux de serrurerie et de construction diverses Gare de Saignelégier

En septembre 2016, tous les joints isolés de la gare de Saignelégier ont été remplacés par des joints isolés collés.

Mise en conformité des passages à niveau

Afin de respecter l'article 44c, alinéa 10, des « Dispositions d'exécution de l'ordonnance des chemins de fer (DE) », tous les passages à niveau ont été équipés d'un panneau de mise en garde contre le danger électrique.

Nouveau signal

Nous avons développé un nouveau type de signal, qui offre une meilleure rigidité et une simplification du câble, tout en permettant d'intégrer le nouvel arrêt automatique des trains. Le prototype est en service à Orange.

Formation du personnel

Les nouveaux collaborateurs du service électrique ont suivi les cours internes suivants :

- connaissances de base en installations de sécurité ;
- circuit de voie UGSK ;
- poste d'enclenchement Domino 69.

Pour les collaborateurs expérimentés, un cours concernant le « block » a eu lieu le 22 février 2016 à la gare CFF « école » de Courrendlin.



DÉPARTEMENT TRANSPORT FERROVIAIRE (DTF)

Le concept d'exploitation présenté dans le rapport de gestion 2015 sert de boussole pour la stratégie de la flotte. Pour rappel, le concept d'exploitation prévoit :

- 4 rames 2001 ;
- 5 rames 2016 ;
- 1 rame de réserve ;
- 3 motrices marchandises ;
- 2 rames pour la voie normale ;
- 1 rame de réserve pour la voie normale ;
- 3 locomotives pour le transport des marchandises de la voie normale.

Les activités suivantes ont été effectuées durant l'année 2016 :

Transport des personnes sur le réseau à voie métrique

Quatre voitures-pilotes ont été « refittées » en vue de leur installation dans les rames 2016. La dernière est en cours de transformation. Deux des voitures en question ont été adaptées par l'entreprise Stadler Rail (qui livre les nouvelles motrices) et sont en cours de mise en service.

Une des trois voitures intermédiaires (751) a été « refittée » et se trouve chez Stadler Rail en vue de sa transformation. Une autre a été adaptée en 2015 (752) ; la dernière (753) sera modifiée en 2017.

Les mises en service des rames 651/715 (qui deviendront 651/751/715 au printemps 2017 lorsque la première voiture intermédiaire sera adaptée) et de la rame 652/711 vont bon train. Nous prévoyons une mise en service commerciale pour le début du mois de mars 2017.

Un des quatre véhicules GTW Be 2/6 (634) a été révisé en 2015. Le véhicule 632 l'a été en 2016 et les deux autres le seront en 2017 et en 2018.

Transport des marchandises sur le réseau à voie métrique

Les trois motrices Be 4/4 615 à 617 ne sont pas encore fiables (cf. rapport de gestion 2015) et nécessitent un soin particulier. L'électronique de puissance a été assainie, la révision des bogies est en cours (déjà effectuée sur une des trois motrices).

La rame de réserve à voie métrique

Les travaux de révision sont planifiés mais débuteront après ceux des rames titulaires.

Le projet ZSI

Le système d'arrêt automatique sera introduit dans l'infrastructure dans le courant de l'année 2018. La stratégie choisie consiste à rendre les véhicules de ligne compatibles avec les deux conceptions (nouvelle : ZSI, ancienne : ZST-90) d'infrastructure, afin que les gares

puissent être progressivement pourvues du nouveau système. Les véhicules devront donc être équipés d'ici le milieu de l'année 2018. Les travaux de préparation ont été effectués. A fin 2016, l'état est le suivant :

- 4 rames 2001 : transformation prévue en 2017 ;
- 5 rames 2016 : les voitures-pilotes seront adaptées lors de la transformation par l'atelier CJ et les motrices directement par Stadler Rail ;
- la rame de réserve sera équipée en 2018 ;
- les trois motrices marchandises seront équipées en 2018 ;
- le véhicule de service Tm 511 a été adapté ;
- le véhicule de service Xm 509 sera équipé lors de sa révision en 2017.

Transport des personnes sur le réseau à voie normale

Le concept des rames de réserve louées a bien fonctionné, après adaptation. A noter que, pour conserver leur fiabilité, les véhicules de réserve doivent être mis en service régulièrement. Une rotation des rames a été mise en place.

Transport des marchandises sur le réseau à voie normale

Nos trois locomotives sont fiables et toujours disponibles.

La mise en place de l'entité en charge de la maintenance (ECM, cf. rapport de gestion 2015) des wagons de marchandises génère des coûts importants. Pour cette raison, la flotte de ballastières en service a été réduite à quatre unités. Il reste huit wagons supplémentaires déclarés hors service mais utilisables pour les chantiers du réseau à voie métrique sur des wagons transporteurs (trucs). Les six dernières ballastières sont stationnées en réserve et hors service sur le réseau à voie normale.

Le wagon plat 682 a été remis à la filière de recyclage.

La locomotive 111 a été vendue, avec son matériel de réserve à une association. Cette dernière compte la remettre en circulation.

Tour en fosse

Au total, 85 essieux ont été reprofilés sur le tour en fosse à Tramelan, dont 8 pour d'autres entreprises.

Horaire

L'exploitation pour la période horaire 2016 s'est déroulée du 13 décembre 2015 au 10 décembre 2016. Ladite période horaire a subi de grandes modifications dues aux travaux d'infrastructure en gare de Lausanne provoquant un décalage de l'horaire sur la ligne Lausanne - Bienne - Bâle. Le canton de Neuchâtel a introduit la cadence 30 minutes de 06 h 00 à 22 h 00. Le bilan après un an d'exploitation est très positif, tant pour la gestion et le res-

pect de l'horaire que pour les clients. Ils ont bénéficié de modifications et d'améliorations et la stabilité de l'horaire a été renforcée.

L'offre bus a été améliorée entre Tramelan - Saint-Imier, respectivement entre Glovelier - Saignelégier - Glovelier. Les transports scolaires ont été adaptés et améliorés sur différentes lignes d'automobiles et ferroviaires.

Les principales modifications apportées sont les suivantes :

Ligne 236, Glovelier - La Chaux-de-Fonds

- Le matin, pour offrir une cadence à la demi-heure aux heures de pointe, l'horaire de certains trains a été adapté entre 7 h 00 et 8 h 00 et 13 h 00 et 14 h 00 sur le secteur Saignelégier - La Chaux-de-Fonds. Ainsi, la correspondance est donnée aux heures pleines et à la minute 30. Du lundi au vendredi, sur la section Le Noirmont - Saignelégier - Glovelier, des trains assurent d'excellentes correspondances immédiates à Glovelier, pour les RE pour Porrentruy et Delémont.

Ligne 237, Tavannes - Le Noirmont

- Du lundi au vendredi, un bus circule le matin tôt, à 04 h 56, de Tramelan pour Les Breuleux et Le Noirmont afin de donner la correspondance au premier train, à 05 h 24, pour La Chaux-de-Fonds. En soirée, le temps d'attente a été réduit au Noirmont pour les clients en provenance de La Chaux-de-Fonds. Des navettes supplémentaires ont été introduites entre Tavannes et Tramelan.

Ligne 22.131, Tramelan - Saint-Imier

- L'horaire a été adapté aux correspondances CFF de Saint-Imier. L'horaire est ainsi similaire toute l'année pour les différentes périodes (lundi au vendredi, samedis et dimanches).

Ligne 22.132, Saignelégier - Les Reussilles - Tramelan

- L'horaire n'a pas subi de modification et une reconduction de celui-ci a été effectuée. Un nouvel arrêt à Bellevue a été mis en service.

Ligne 22.133, Tramelan - Glovelier

- L'horaire a été adapté aux correspondances CFF de Glovelier, permettant ainsi une diminution des temps d'attente. Trois « aller-retour » en semaine et deux le samedi ont été introduits.

Ligne 22.134, Saignelégier - Glovelier

- L'horaire a été adapté aux correspondances CFF de Glovelier, permettant ainsi une diminution des temps d'attente. Trois « aller-retour » en semaine et deux le samedi, avec amélioration de la desserte des Enfers, avec quatre courses de plus en semaine. Création

de deux nouveaux arrêts, « Bellevue » et « Voirie », à Saignelégier.

- Une réduction des courses de juin à septembre avec une modification des horaires à la suite des courses assurées par Car Postal entre Saint-Ursanne et Saignelégier.

Transports des déchets de la BCI entre Bonfol et Porrentruy

- Les transports de marchandises se sont poursuivis jusqu'à fin 2016 et sont prolongés jusqu'au début de l'année prochaine.

Loi fédérale sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics (LOST)

- Les brigades de contrôle sont toujours formées d'un agent CJ et d'un agent d'une société privée partenaire (SPP) ou de deux agents CJ ou deux agents SPP. Hormis les faits usuels, aucune altercation grave n'est à signaler ce qui démontre le professionnalisme et la formation du personnel de contrôle.

Ainsi, nous avons procédé à la vérification de titres de transport durant 110 jours, dont 91 sur les trains VE et 19 sur les trains VN. Au total, 24'641 voyageurs ont été contrôlés.


Formation du personnel

L'engagement de cinq nouveaux agents de train a conduit à la mise sur pied de classes de travail afin de rationaliser les différents cours et formation. De plus, l'arrivée des premières rames a nécessité un effort et une disponibilité accrus de chaque collaborateur. Le DTF a organisé 22 jours de formation théorique et pratique en interne comme en externe. A cela s'ajoute l'instruction continue prodiguée aux nouveaux collaborateurs durant les premiers mois de leur formation.

Trafic

Comme chaque année, nous avons collaboré avec les grandes manifestations régionales : « Marché-Concours » à Saignelégier, « Fête des Saisons » à Tavannes, « Foire de Chindon », « Chant du Gros » au Noirmont, « Marché Bio » à Saignelégier. Pour améliorer le confort des clients, une grande nouveauté a été introduite lors de l'édition 2016 du « Chant du Gros » : le billet d'entrée comprenait le transport sur le réseau CJ. Cette proposition a permis de simplifier les mesures d'accompagnement et d'améliorer la sécurité globale. Elle a aussi facilité l'accès des festivaliers au site, tout en donnant une belle image des Franches-Montagnes. A l'avenir, une offre similaire pourrait éventuellement être envisagée lors d'autres importantes manifestations.





« Sur 126 km de lignes routières, nous accomplissons notre mission de base en transportant env. 265'000 voyageurs par année. Avec cinq minibus et deux grands cars dévolus spécifiquement au transport scolaire, nous sommes à disposition d'une dizaine de communes pour exercer également un rôle social qui nous est cher. »



SETRA

JU · 20868

DÉPARTEMENT TRANSPORT ROUTIER (DTR)

Lignes

Les prestations ont augmenté de la manière suivante sur nos trois lignes principales :

- 17'000 km supplémentaires sur la ligne Saignelégier - Glovelier ;
- 42'000 km supplémentaires sur la ligne Tramelan - Glovelier ;
- 15'600 km supplémentaires sur la ligne Tramelan - Saint-Imier.

Transports scolaires

Les courses supplémentaires commandées par les écoles des Breuleux et de Montfaucon n'ont pas suffi à compenser la résiliation des contrats de Tramelan et des Enfers.

L'ensemble des activités enregistre en conséquence une diminution de 6'000 km environ (- 6%).

Excursion

Nous enregistrons une nouvelle diminution de l'activité au niveau du kilométrage. La réduction atteint 27'000 km (- 15%).

Compte tenu de la restructuration de ce service, le résultat apparaît néanmoins logique.

Transport de lait

Pour ce transport, nous n'avons pas de variations significatives à mentionner, si ce n'est une baisse des recettes de 3.4 %.

La fusion de MIBA et de Nordostmilch AG a donné naissance à «mooh», qui devient ainsi le principal acheteur de lait industriel de Suisse.

Une étude censée conduire à une rationalisation optimale du transport du lait du groupe est actuellement en cours ; nous espérons que cela n'aura pas d'influence négative sur nos recettes, car l'équilibre financier serait sans aucun doute menacé.

Le vieillissement du parc de véhicules est une autre préoccupation majeure et il devient urgent de procéder à des investissements afin de limiter les frais de maintenance.

Remplacements de trains

Nous avons procédé à plusieurs remplacements de trains par des bus, soit :

Remplacements planifiés :

- 11'300 km sur la ligne 236 ;
- 5'600 km sur la ligne 237.

Pour remédier à diverses pannes :

- 3'000 km ont été effectués.

Différentes prestations pour les CFF ont également nécessité

- 16'500 km de trafic par bus.

Véhicules routiers

Trois nouveaux bus de ligne (MERCEDES Citaro LE) ont été immatriculés ; il s'agit d'un remplacement et de deux unités supplémentaires.

Divers

Le problème du manque de places de garage sur le site de Tramelan n'a pas pu être réglé ; cela provoque évidemment de nombreux désagréments lors de la saison hivernale.

Une solution est à l'étude pour 2018.

SERVICE GESTION DU TRAFIC (GT)

Horaire

Une interruption de trafic entre Bienne et Sonceboz, du 18 avril au 30 mai 2016, en soirée, a obligé l'avancement de certains trains au départ de Tramelan ou l'attente de correspondances dans le sens contraire. Du 18 avril au 7 mai 2016, le renouvellement complet de la voie à La Combe a engendré un report du trafic voyageur sur la route entre Saignelégier et Glovelier, avec adaptation de l'horaire, mobilisant un nombre important de bus et de chauffeurs.

Des bus ont également remplacé les trains durant les travaux de renouvellement de l'infrastructure effectués du 5 au 15 juillet 2016, entre Tavannes et Tramelan. La période retenue a été fixée durant les vacances scolaires afin d'éviter des adaptations particulières des horaires ou la mise en route de bus de renfort.

Transport des déchets de la BCI entre Bonfol - Porrentruy

Les transports se sont poursuivis durant toute l'année 2016 avec un acheminement par trains complets mis en marche les lundis, mardis et jeudis.

Loi fédérale sur les organes de sécurité des entreprises de transports publics (LOST)

Le Service Gestion du Trafic a prévu des patrouilles de contrôle des installations ferroviaires, gares et haltes selon un programme spécifique et en fonction des manifestations ou observations effectuées tout au long de l'année.

L'ordonnance réglant l'admission aux activités déterminantes pour la sécurité dans le domaine ferroviaire (OAASF)

Cette ordonnance règle les visites médicales, les formations et les examens professionnels pour les chefs de circulation (CC), les chefs de sécurité et les sentinelles pour les chantiers ainsi que pour les accompagnateurs de trains (AT) et les mécaniciens de locomotive (partie infrastructure).

Pour pouvoir bénéficier du droit acquis, les agents CJ devaient subir un examen périodique avant le 31 décembre 2016. Ainsi, au cours de l'année écoulée, l'ex Division de l'exploitation, puis le Service Gestion du Trafic ont organisé l'instruction des collaborateurs intéressés conformément aux plans de formation, puis procédé aux examens. Le personnel roulant CJ et de La Traction S.A. a également bénéficié de cette organisation étant donné qu'il est amené à effectuer des tâches relevant de cette ordonnance, notamment lors de l'établissement des itinéraires au moyen des touches des coffrets de commande.

Directive pour les courses sans dispositif suffisant de contrôle de la marche des trains

L'OFT a publié une directive qui interdit, depuis le 1^{er} janvier 2016, les circulations de véhicules non équipés d'un système de contrôle de la marche des trains compatibles avec l'équipement de l'infrastructure à emprunter. Les CJ étant concernés par différents véhicules historiques, ils ont mandaté l'Union des chemins de fer historiques de Suisse (HECH), qui s'est elle-même adjoint les services d'un bureau d'ingénieur dans le but d'établir un rapport de sécurité commun pour tous les opérateurs ferroviaires concernés. Ce rapport a ensuite été contrôlé par un expert indépendant, puis approuvé par l'OFT. Une solution de branche a donc été trouvée pour ces convois.

Afin de permettre le déroulement des circulations durant la saison 2016, le Service Gestion du Trafic (GT) a élaboré un processus transitoire interne aux CJ en vue de l'obtention d'une dérogation de la part de l'OFT, visant la pérennité du trafic des trains historiques sur notre réseau.

Déroulement de l'exploitation

Nous avons enregistré 189 (209 en 2015) rapports d'agents de train et 306 (288 en 2015) rapports concernant la desserte des installations de sécurité pour 19 gares et 20 sections de block. Les fluctuations proviennent d'interventions lors de travaux ou de mesures spéciales d'exploitation, mais aussi de dérangements ou de fausses manipulations.

Trafic

Les contraintes d'exploitation ont nécessité l'établissement de quelque 137 circulaires et 7 ordres d'exploitation. Ces mesures permettent de garantir une organisation précise, sûre et économique de nos prestations de transport. Des trains spéciaux ont été mis en marche à l'occasion des grandes manifestations régionales: «Marché-Concours» à Saignelégier (août), «Fête des Saisons» à Tavannes (août), «foire de Chandon» (septembre), «Chant du Gros» au Noirmont et «Marché Bio» à Saignelégier (septembre).

Quant au trafic marchandises, CFF Cargo a, à nouveau, mis en place des trains spéciaux de neuf wagons pour desservir le Centre Ajoie et assurer le transport des betteraves. Nous avons donc adapté la desserte de la gare d'Alle afin d'assurer la mise à disposition des sillons et l'exécution des manœuvres.

«Chant du Gros»

Lors de cette importante manifestation, ce ne sont pas moins de 138 trains spéciaux qui ont été mis en marche sur l'ensemble du réseau à voie étroite, nécessitant la desserte, 24 h/24 h du CGT Tramelan et de la télécommande de Saignelégier, du mercredi 7 septembre 2016 au dimanche matin 11 septembre 2016. La gare du Noirmont a également été exceptionnellement desservie afin de coordonner l'ensemble de l'appareil de transport (trains et bus), de procéder à l'expédition des trains, d'informer les voyageurs et d'assurer la surveillance générale des mesures de sécurité.

Accidents, perturbations et actes de vandalisme

Soixante-deux dossiers de contentieux (93 l'année précédente), dont 13 concernent le Département Transport Routier (DTR), ont été ouverts durant l'année 2016, dont 12 relatifs à des actes de vandalisme, de malveillance ou de vol (13 l'an dernier). A noter que nous avons affaire de plus en plus souvent à des actes d'incivilité ou d'inconduite de la part de personnes qui squattent les salles d'attente ou stationnent dans la zone publique aux abords des gares.

Perspectives pour 2017

Notre service est actuellement en plein travail de planification et d'élaboration du nouveau centre de Gestion du Trafic (trains et bus) centralisé dans les locaux de la gare de Tramelan. Ceci nécessite d'importantes acquisitions de matériel et d'outils avec des adaptations et des changements conséquents pour le personnel, tant au point de vue de l'organisation que des méthodes de travail.



SERVICE ÉTUDES ET PROJETS (EP)

Planifications à moyen et long termes FAIF et Prodes EA 2030

«FAIF»¹⁾ est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2016. Ainsi, sur la base du nouveau cadre légal, l'investissement des infrastructures ferroviaires est assuré entièrement par la Confédération. Les cantons participent au financement du Fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) de manière forfaitaire. La procédure est ainsi simplifiée pour tous les projets.

Les trois projets CJ concernés par Prodes EA 2030²⁾ ont été remis à l'OFT en mars. Durant l'année 2016, ces dossiers ont été évalués par l'OFT selon un modèle de calcul économique et de rentabilité. Le but consiste à déterminer si les projets se justifient et, ainsi, l'OFT définira s'il les intègre dans les propositions de conceptions globales. Ce travail sera réalisé d'ici la fin 2017. À la fin de l'année 2016, les résultats des trois projets CJ sont les suivants :

- **Projet de deuxième train horaire sur la ligne La Chaux-de-Fonds - Glovelier et prolongement d'un train horaire jusqu'à Delémont (module F101):**
Ce module est encore en évaluation. Le projet initial ne pourra pas être retenu comme tel, mais il n'est pas abandonné. Une optimisation est prévue en 2017 par le biais d'une analyse de sensibilité. Le but vise à définir si le module peut être réduit au niveau de ses coûts, tout en maintenant une augmentation de l'offre sur la ligne. Il est étroitement lié au module CFF qui prévoit une augmentation de la desserte de la ligne Glovelier - Delémont (module F2b). Ce module CFF intègre le projet de 3^e rail permettant aux trains à voie étroite des Franches-Montagnes de relier directement Delémont par la ligne CFF à voie normale. Le dossier relatif à ce module est encore en cours d'évaluation auprès de l'OFT et les résultats ne seront connus qu'en 2017.
- **Nouvelle halte au lieu-dit «Les Cornes-Morel» à La Chaux-de-Fonds (module F102):**
L'évaluation de ce module est terminée. Au vu du résultat obtenu, il n'est pas garanti que ledit module soit intégré dans l'une des conceptions globales. Toutefois, le processus est en cours, au même titre que pour les autres modules.
- **Nouvelle halte au lieu-dit «Sous-la-Velle» au Noirmont (module F103):**
L'évaluation de ce module est terminée. Le résultat économique est positif. La réalisation de ce nouveau point d'arrêt dépend toutefois du développement futur du quartier et du pôle économique planifié par le Canton du Jura. Son intégration dans l'une des conceptions globales sera décidée en 2017 (comme pour les autres modules).

Durant l'année 2016, l'accent a été mis sur la collaboration avec tous les partenaires concernés par nos projets. De nombreuses séances se sont tenues, dans le but d'asseoir au mieux ceux-ci dans les concepts globaux en cours de planification. Dès 2017, l'OFT arrêtera la conception globale. Le travail consiste à planifier une offre intégrale pour toute la Suisse, respectivement à déterminer les projets qui sont nécessaires à la réalisation de celle-ci. Actuellement, deux concepts sont en préparation, soit un premier pouvant bénéficier d'une enveloppe d'investissement de l'ordre de 7 milliards de francs, un deuxième avec une enveloppe de 12 milliards. Sachant que l'ensemble des modules planifiés et évalués par l'OFT représente un multiple des montants cités ici, il est évident que les projets retenus seront déterminés en fonction de divers critères se rapportant à l'offre, à l'économie régionale, aux besoins de transport (voyageurs et marchandises) et à l'élimination des surcharges.

L'examen du dossier se poursuivra en 2017 et le message du Conseil fédéral aux Chambres est toujours inscrit pour 2018.

Stratégie de l'entreprise

Les travaux de réflexion en vue du développement de la stratégie ont été quelque peu occultés par l'avancement du dossier Prodes comme décrit ci-devant. Ces tâches se poursuivront en 2017. L'idée de créer un axe fort à effet structurant pour toute la région reste l'élément principal du développement stratégique de la compagnie (domaine II principalement)³⁾. Les résultats de Prodes auront toute leur importance pour le développement futur de notre entreprise.

Afin de constituer l'axe fort La Chaux-de-Fonds - Delémont, les CJ estiment que le projet de 3^e rail, planifié en collaboration avec Prodes, est un projet déterminant pour l'avenir de la région et du chemin de fer dans les Franches-Montagnes.

¹⁾ FAIF: Financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire. Par votation du 9 février 2014, le peuple et les cantons ont approuvé ce dossier et ainsi créé un fonds de financement pour l'infrastructure ferroviaire (FIF). Ce fonds est alimenté de la même manière que celui ayant servi aux Nouvelles transversales ferroviaires à travers les Alpes (NLFA). Le fonds NLFA sera bouclé dès les travaux du Lötschberg et du Gothard terminés. Ainsi, le financement est assuré à l'avenir pour l'ensemble du réseau ferroviaire suisse. Avec FAIF, la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons a été revue. De même, c'est l'OFT qui dirige l'ensemble des travaux de planification. Cette nouvelle façon de procéder est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016, même si les travaux de planification ont débuté dès le printemps 2014.

²⁾ Prodes EA 2030: Projets de développement stratégique du réseau ferré, étape d'aménagement 2030. Par étape d'aménagement (EA), on entend une échéance de mise en service de certains aménagements, de nouvelles infrastructures et d'un horaire remanié. Ces étapes d'aménagement font partie de Prodes. En août 2014, l'OFT a publié un projet d'horaire pour l'ensemble du réseau ferré suisse à voie normale. Ce projet est en discussion et sera affiné dès 2015.

³⁾ Les différents domaines des études stratégiques sont décrits dans le rapport annuel 2014, à savoir :

- **Domaine I :** la voie normale avec le Porrentruy - Bonfol et ses implications sur les lignes adjacentes.
- **Domaine II :** la voie étroite et son raccordement aux villes et au réseau national, y compris l'actuel projet de prolongement sur Delémont. La question des temps de parcours sur notre réseau et le confort des relations en fait partie.
- **Domaine III :** le réseau des bus en vue du renouvellement de la concession.
- **Domaine IV :** le trafic marchandises dans toute la région.



SERVICE MARKETING (M)

TRAFIC VOYAGEURS

Offres spéciales

Si, comme chaque année, nous avons collaboré avec les organisateurs des manifestations « Marché-Concours », « SnowUp », « Marché Bio » et « Fête du chien nordique », nous avons aussi développé, pour la première fois un partenariat inédit avec les responsables du « Chant du Gros » comprenant le transport sur notre réseau dans le prix du billet d'entrée. Cette offre a été couronnée de succès.

Trafic ferroviaire d'excursion pour groupes

La « Caroline » (notre train électrique « Belle Epoque » de 1913) a transporté 38 groupes (- 19 par rapport à l'année précédente) et le « Train à vapeur des Franches-Montagnes » a circulé à 13 reprises (- 1) sur un total de 64 circulations (- 18) de nos différents trains historiques. L'attaque du train par des cavaliers, offre exclusive en Suisse, a animé la sortie de 57 groupes (- 17) en voyage sur notre réseau. Au total, 284 dossiers (- 157) de programmes pour des sociétés et entreprises ont été élaborés par notre service groupes (courses d'école et groupes dans trains réguliers non compris). La marge obtenue est en hausse, malgré des contraintes d'exploitation nous obligeant à réduire le volume de prestations (manque de conducteurs).

Par ailleurs, nous avons transporté 197 groupes dans nos bus de ligne.

Offres de loisirs pour clients individuels

Les 12 circulations publiques estivales du « Train à vapeur des Franches-Montagnes » connaissent toujours un grand succès avec 1'645 personnes transportées et un taux d'occupation de 89.5%.

L'autre offre phare de notre catalogue, soit les parcours en trottinettes (Franches-Montagnes, région du Doubs), est aussi en diminution à l'image des autres prestations touristiques (3'967 locations soit - 15%). La mise à disposition de vélos classiques est en recul (828, soit - 36%) et celle des vélos électriques également (267 ou - 35%).

Principaux événements et nouveautés

En 2016, notre compagnie a revu son organigramme et l'aspect visuel de ses documents d'affaires a été modernisé.

2006-2016 : voilà dix ans que nous sommes titulaires du Label de qualité niveau II du tourisme suisse.

Digitec, un important revendeur national en matériel électronique a tourné son spot publicitaire sur notre réseau avec pour décor les Franches-Montagnes et l'attaque du train. Il a été diffusé en juillet/août sur SRF et RTS.

« Voyage contre la Montre », la grande nouveauté de 2016. Ce jeu de rôle en mouvement se déroule dans le « Train des horlogers » et permet à ses voyageurs de camper un personnage (patron, ouvrier, politicien, etc.) qui négociera la nouvelle convention collective de travail de la branche horlogère des années soixante. Revirements de situation, rires et créativité garantis composent cette offre particulièrement attractive pour une sortie d'entreprise.

Les habitudes de consommation changent et les randonneurs possèdent dorénavant leur propre paire de raquettes. Nous avons donc supprimé leur location dans nos gares mais continuons à cofinancer la campagne publicitaire hivernale qui intègre aussi le ski de fond.

De nouveaux présentoirs à prospectus ont été développés. On les trouve non seulement dans nos gares, mais aussi dans certains sites touristiques régionaux d'importance.

Observant avec attention le développement du marketing digital et après avoir lancé notre nouveau site Internet en mai 2015, nous travaillons à une application smartphone. Notre entrée sur les médias sociaux est aussi en réflexion, nos ressources actuelles ne permettant pas d'assumer encore de manière professionnelle les exigences qui y sont liées.

Au sujet des communautés tarifaires qui nous concernent, relevons les travaux intensifs visant à faire passer Vagabond dans une communauté tarifaire intégrale à l'horizon 2018.

Nous relevons également que l'information dynamique aux voyageurs continue son extension sur notre réseau. Et d'autres projets sont actuellement en chantier pour favoriser l'accessibilité à nos horaires et autres informations se rapportant à l'exploitation quotidienne de notre réseau ferroviaire et routier.

SERVICE FINANCES ET ADMINISTRATION (FA)

Contexte général

L'exercice 2016 comportait des aménagements de l'offre de transport sur chaque ligne concessionnaire du trafic régional voyageur trains et bus. Il n'y a cependant pas eu d'augmentation tarifaire.

En raison des travaux de renouvellement de voies entre Glovelier et Saignelégier ainsi qu'entre Tavannes et Tramelan, le transport ferroviaire a été interrompu à deux reprises pendant trois semaines. Des bus pour les voyageurs et des camions pour les marchandises ont effectué les remplacements. Les deux chantiers se sont bien déroulés.

Les chantiers de la gare du Noirmont et la réfection du tracé d'Orange ont pris fin à l'automne 2016.

Le transport de marchandises de la BCI entre Porrentruy et Bonfol s'est finalement poursuivi tout au long de l'année 2016.

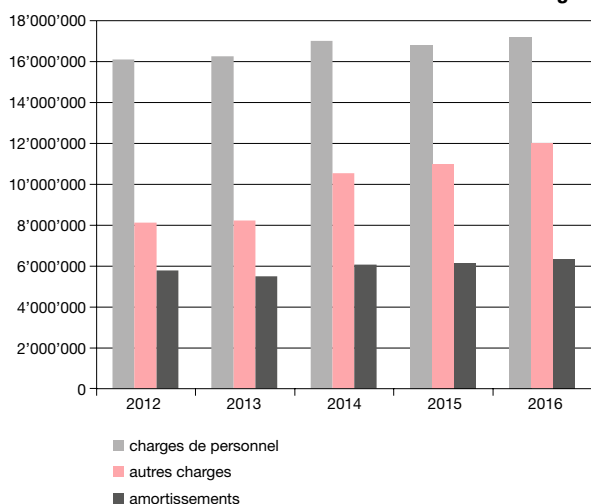
Toutes activités confondues, les comptes de l'exercice 2016 présentent un bénéfice de CHF 683'428.10.

▼ Résultat global

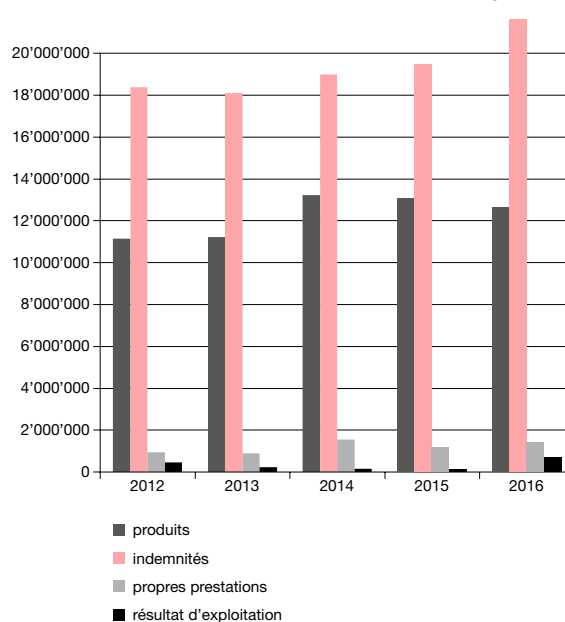
Résumé du résultat 2016 en CHF

Activités	Résultat d'exploitation	Résultat extraordinaire	Total
Infrastructure	85'057.99	25'415.00	110'472.99
TRV	-26'838.53	15'000.00	-11'838.53
Marchandises VE	2'627.32	-	2'627.32
Marchandises VN	264'065.37	-	264'065.37
Activités accessoires	288'100.95	30.000.00	318'100.95
Total	613'013.10	70'415.00	683'428.10

▼ Evolution des charges



▼ Evolution des produits



Résultat par secteur d'activité

Infrastructure ferroviaire

Quasiment tous les chantiers prévus dans la convention de prestations 2013-2016 ont pris fin au 31.12.2016. Notamment: la gare du Noirmont, les renouvellements de voies à La Combe (ligne 236) et Tramelan-Dessous (ligne 237), le premier cycle d'installation de vidéo surveillance sur les trois tronçons du réseau, le téléaffichage dans les gares, le poste de block IS à Sceut, le renouvellement de la ligne de contact sur la ligne 236 ainsi que la réfection du tracé à Orange.

Toutefois, et comme prévu, les chantiers de La Chaux-de-Fonds sont reportés en 2017.

Des produits extraordinaires pour la mise à disposition d'installations ainsi que des amortissements inférieurs dus au report des chantiers de La Chaux-de-Fonds permettent au compte infrastructure de présenter un bénéfice de CHF 110'473.-.

Transport voyageurs trains

Avec une fréquentation en augmentation de 1.7%, pour un total de 1'477'000 voyageurs, les produits de transport restent malgré tout identiques à ceux de l'année 2015, mais sont inférieurs de 1.22% par rapport aux prévisions 2016. La diminution de la part de nos encaissements provenant de la vente d'abonnements généraux et 1/2-tarif suisses en est la principale raison. A cela, il y a lieu d'ajouter qu'une légère hausse des recettes annexes et des produits extraordinaires s'est avérée insuffisante

pour compenser les fortes charges d'entretien des véhicules ferroviaires. Ainsi, cette activité enregistre un excédent de charges de CHF 78'723.–.

Transport voyageurs bus

Malgré une augmentation des personnes transportées de 1.9 %, pour un total de 265'000 voyageurs, les produits de transport sont en recul de 5.6 % par rapport à l'année 2015.

Grâce à l'absence de charges imprévues et à des coûts de carburant particulièrement avantageux lors de l'exercice 2016, cette activité présente un bénéfice de CHF 66'883.–.

Transport marchandises

Le tonnage des marchandises transportées sur la voie étroite est resté équivalent à celui de l'année précédente. 90'917 tonnes nettes ont été transportées pour un chiffre d'affaires en hausse de 1.5 %, soit CHF 913'506.–. Le transport des marchandises sur la voie étroite affiche un léger bénéfice de CHF 2'628.–.

Quant à la voie normale et bien que le terme des travaux à la décharge BCI nous ait été annoncé pour fin 2015, des transports nous ont cependant été confiés tout au long de l'année 2016. Moins nombreux que précédemment, mais réguliers, ils enregistrent un bénéfice de CHF 264'065.–.

Activités accessoires

Dès 2016, l'offre des trains historiques « Portes-closes » fait partie des activités accessoires et non plus du transport voyageur de la voie étroite. Elle affiche un bénéfice de CHF 29'449.–.

Les activités accessoires routières se sont déroulées sans autre changement. La légère diminution d'activité du service d'excursion a réduit les pertes de ce secteur. Le transport du lait, grâce à des frais d'entretien restreints, respectivement à des véhicules totalement amortis, permet également de dégager un résultat positif. A cela s'ajoute une adaptation positive des transports au niveau des résultats. Par conséquent, un gain de CHF 288'652.– découle des services accessoires.

Ainsi, le bénéfice total des activités accessoires s'élève à CHF 318'100.–.

Résultat extraordinaire

Le résultat extraordinaire de CHF 70'415.– provient d'émoluments pour la mise à disposition d'installations de l'infrastructure à des tiers ainsi que de la vente de véhicules ferroviaires et routiers.

Attribution du résultat

Le bénéfice de l'infrastructure de CHF 110'472.99 est versé dans la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure.

Le montant de la perte TRV de CHF 11'838.53 est attribué à la réserve spéciale. La perte reportée s'élève ainsi à CHF 1'020'711.88.

Le bénéfice marchandises VE de CHF 2'627.32 est versé à la réserve et diminue la perte reportée à CHF 140'041.16.

Le bénéfice marchandises VN de CHF 264'065.37 est versé dans la réserve pour la voie normale.

Situation de la caisse de pensions (Symova)

Notre compagnie est affiliée à la Fondation collective LPP Symova. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture de la Fondation atteint 108.8 %.

Depuis plusieurs années, nous nous sommes engagés à participer à l'assainissement de notre caisse de pensions par le versement de cotisations appropriées. Au 31 décembre 2016, le taux de couverture de notre compagnie se situe à 96.03 %.

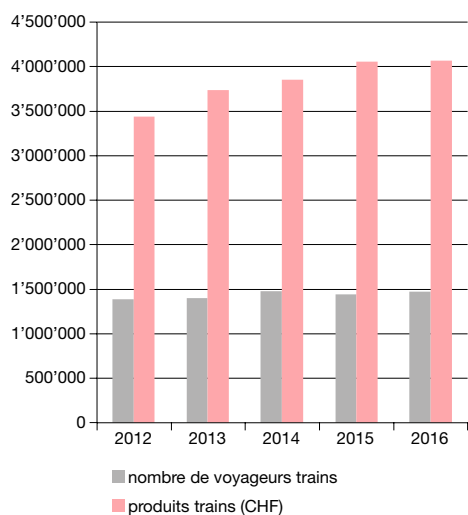
Imposition des terrains

La Compagnie des chemins de fer du Jura ne possède pas d'immobilisations vouées à un secteur autre que celui lié aux activités de transport.

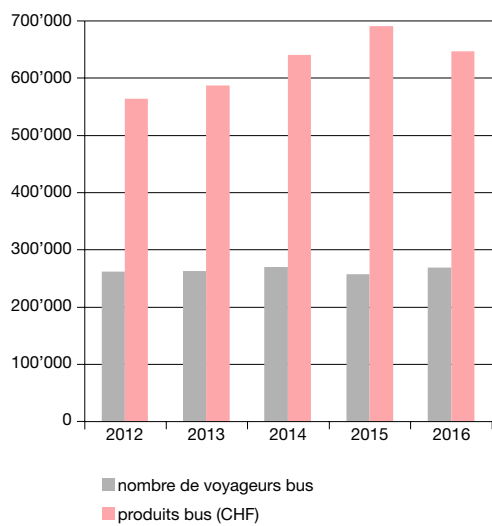
Comptabilisation du résultat

Selon la législation en vigueur.

▼ Voyageurs chemin de fer



▼ Voyageurs bus



> Résultat d'exploitation par secteur
d'activité 2015-2016

2016

	Infrastructure ferroviaire	Transport voyageurs train	Transport voyageurs bus y.c. garage	Transport marchandises rail	Excursion	Transport du lait	Noctambus	Transports privés bus	Trains touristiques hors TRV	Total général
Ch. personnel	5'779'988	7'028'325	1'683'557	832'051	441'898	768'223	117'374	392'945	39'067	17'073'428
Amortissements	3'163'918	2'248'775	539'373	73'149	86'279	120'917		21'054		6'253'465
Autres coûts directs	4'139'242	5'212'185	688'421	798'510	516'385	472'952	45'601	71'043	87'040	12'031'379
Produits de transport	2'652'023	4'053'709	645'886	1'468'096	738'281	1'525'209	38'282	615'893	-	11'737'379
Autres produits	1'242'179	602'568	37'317	6'283	247'879		137'779		155'556	2'429'561
Indemnités	9'274'003	9'744'286	2'290'032	496'024	-	-	-	-	-	21'804'345
Produits extraordinaires	25'415	10'000	5'000	-	30'000	-	-	-	-	70'415
Résultat	110'472	-78'722	66'884	266'693	-28'402	173'117	13'086	130'851	29'449	683'428

2015

	Infrastructure ferroviaire	Transport voyageurs train	Transport voyageurs bus y.c. garage	Transport marchandises rail	Excursion	Transport du lait	Noctambus	Transports privés bus	Total général
Ch. personnel	6'052'705	6'587'245	1'516'022	865'941	532'097	779'705	119'757	437'685	16'891'157
Amortissements	3'382'435	1'820'015	566'637	106'412	111'375	188'104		22'554	6'197'532
Autres coûts directs	3'319'164	4'874'902	632'718	754'684	680'833	552'683	48'155	78'396	10'941'535
Produits de transport	2'614'563	4'054'384	682'494	1'496'269	971'247	1'554'197	33'538	657'830	12'064'522
Autres produits	1'277'867	577'692	27'206	620	251'917		134'575		2'269'877
Indemnités	8'983'107	8'106'259	1'976'669	485'000	-	-	-	-	19'551'035
Produits extraordinaires	38'400								38'400
Résultat	159'633	-543'827	-29'008	254'852	-101'141	337'05	201	119'195	-106'390

COMPTES ET BILAN

> BILANS AUX 31.12.2015 ET 31.12.2016

ACTIF	Notes	31.12.15	31.12.16
		CHF	CHF
Caisses		134'670.85	125'775.30
Avoirs bancaires et postaux		8'617'956.89	5'452'380.25
Trésorerie		8'752'627.74	5'578'155.55
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services			
envers des tiers		3'034'627.88	2'225'759.54
ducroire		(30'000.00)	(25'000)
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services		3'004'627.88	2'200'759.54
Office de compensation CFF		965'155.95	482'366.65
Diverses créances à court terme		14'272.84	17'647.45
Autres créances à court terme		979'428.79	500'014.10
Approvisionnement en magasin		1'324'358.70	1'424'755.55
Réserve pour obsolescence des stocks		(100'000.00)	(100'000)
Stocks		1'224'358.70	1'324'755.55
Actifs de régularisation		602'672.65	444'490.70
ACTIF CIRCULANT		14'563'715.76	10'048'175.44
Immobilisations financières		2.00	2.00
Immobilisations Infrastructure		62'070'816.02	62'828'897.56
Immobilisations TRV		21'359'898.95	36'391'250.56
Immobilisations marchandises		92'111.92	18'962.82
Immobilisations services accessoires		1'121'456.15	963'807.24
Immobilisations en cours infrastructures		1'724'561.24	4'003'051.30
Immobilisations en cours TRV		15'709'180.93	1'702'745.79
Immobilisations en cours accessoires		128'464.95	163'182.64
Immobilisations corporelles		102'206'490.16	106'071'897.91
ACTIF IMMOBILISÉ		102'206'492.16	106'071'899.91
TOTAL DES ACTIFS		116'770'207.92	116'120'075.35

> BILANS AUX 31.12.2015 ET 31.12.2016

PASSIF	Notes	31.12.15	31.12.16
		CHF	CHF
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services envers des tiers		2'575'089.95	3'050'415.08
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		2'575'089.95	3'050'415.08
Emprunts		405'900.00	285'900.00
Dettes à court terme portant intérêts		405'900.00	285'900.00
Diverses dettes à court terme		73'603.50	20'986.20
Autres dettes à court terme		73'603.50	20'986.20
Provisions à court terme		0.00	695'000.00
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		1'319'850.00	1'319'850.00
Passifs de régularisation		1'159'312.90	1'153'841.40
Capitaux étrangers à court terme		5'533'756.35	6'525'992.68
Emprunts		13'395'400.00	12'429'500.00
Emprunts obligataires	1	6'200'000.00	6'200'000.00
Dettes à long terme portant intérêts		19'595'400.00	18'629'500.00
Provisions à long terme		547'805.00	334'474.00
Prêts conditionnellement remboursables	2	66'268'474.60	66'441'758.60
Prêts remboursables		12'560'704.00	11'240'854.00
Contributions d'investissement des pouvoirs publics		78'829'178.60	77'682'612.60
Capitaux étrangers à long terme		98'972'383.60	96'646'586.60
CAPITAUX ÉTRANGERS		104'506'139.95	103'172'579.28
Capital-actions		10'850'000.00	10'850'000.00
Résultat reporté marchandises VE		(68'679.23)	(142'668.48)
Résultat reporté marchandises VN		555'432.57	884'274.68
Résultat reporté services accessoires		663'944.17	715'903.59
Résultat reporté infrastructures selon art. 67 LCdF		805'798.35	965'431.53
Résultat reporté TRV selon art. 36 LTV		(436'037.53)	(1'008'873.35)
Résultat de l'exercice		(106'390.36)	683'428.10
Réserves issues du résultat		1'414'067.97	2'097'496.07
CAPITAUX PROPRES		12'264'067.97	12'947'496.07
TOTAL DES PASSIFS		116'770'207.92	116'120'075.35

COMPTES DE RÉSULTAT

	Notes	31.12.15	31.12.16
		CHF	CHF
Transport des voyageurs		5'664'366.18	5'476'798.22
Transport des marchandises		3'044'015.00	2'992'468.05
Produits de transport		8'708'381.18	8'469'266.27
Prestations de services à des tiers		1'634'085.94	1'548'747.34
Fermage et loyers		235'209.55	223'650.25
Prestations pour des tiers		114'277.26	99'483.60
Propres prestations pour le compte des immobilisations		1'111'494.50	1'307'313.50
Autres produits		328'336.53	303'889.52
Produits accessoires		3'423'403.78	3'483'084.21
Pertes sur débiteurs		(10'861.65)	(5'000.00)
Variation du ducroire		10'000.00	5'000.00
Déductions sur les produits		(861.65)	0.00
Indemnités pour les prestations en faveur de l'économie générale		19'551'035.00	21'804'345.30
TOTAL DES PRODUITS		31'681'958.31	33'756'695.78
Salaires et traitements		(13'138'500.80)	(13'273'907.55)
Indemnités diverses et uniformes		(853'099.15)	(881'490.30)
Charges sociales		(2'899'557.20)	(2'918'030.85)
CHARGES DE PERSONNEL		(16'891'157.15)	(17'073'428.70)
Dépenses générales		(1'672'539.86)	(1'796'424.08)
Publicité		(270'410.50)	(222'683.32)
Assurances et dédommagements		(321'047.65)	(295'387.20)
Prestations de service par des tiers		(1'819'791.07)	(1'961'494.46)
Fermages et loyers		(153'304.05)	(152'938.40)
Energie et matières de consommation		(1'634'349.45)	(1'576'649.60)
Matériel et prestations de tiers pour l'entretien		(2'349'562.20)	(3'091'967.87)
Achats pour tiers		(26'521.10)	(21'579.81)
Frais de construction et de renouvellement ne pouvant être portés à l'actif		(108'860.77)	(262'745.27)
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION		(8'356'386.65)	(9'381'870.01)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS		6'434'414.51	7'301'397.07

COMPTES DE RÉSULTAT (SUITE)

	Notes	31.12.15	31.12.16
		CHF	CHF
Amortissement Immobilisation Infrastructure		(3'382'434.00)	(3'163'918.46)
Amortissement Immobilisation TRV		(2'386'653.00)	(2'788'148.39)
Amortissement Immobilisation marchandises		(106'412.00)	(73'149.10)
Amortissement Immobilisation services accessoires		(322'033.00)	(228'248.91)
AMORTISSEMENTS		(6'197'532.00)	(6'253'464.86)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTÉRÊTS		236'882.51	1'047'932.21
Charges d'intérêts		(400'427.05)	(458'550.17)
Autres charges financières		(1'068.62)	(371.55)
Charges financières		(401'495.67)	(458'921.72)
Gains de change		19'822.80	24'002.61
Produits financiers		19'822.80	24'002.61
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		(144'790.36)	613'013.10
Produits extraordinaires, uniques ou hors période		38'400.00	70'415.00
Résultat exceptionnel, unique ou hors période	3	38'400.00	70'415.00
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		(106'390.36)	683'428.10

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

	31.12.15	31.12.16
	CHF	CHF
Résultat de l'exercice	(106'390)	683'428
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	6'197'532	6'253'465
Variation des provisions	(765'131)	481'669
Variation des créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	(43'402)	803'868
Variation des autres créances à court terme	(128'262)	479'415
Variation des stocks et des travaux en cours	87'648	(100'397)
Variation des actifs de régularisation	39'845	158'182
Variation des dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	496'178	475'325
Variation des autres dettes à court terme	14'890	(52'617)
Variation des passifs de régularisation	(1'840'126)	(5'472)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3'952'782	9'176'866
Investissements en immobilisations corporelles	(9'553'622)	(10'118'873)
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0	0
Investissements en immobilisations incorporelles	0	0
Désinvestissements d'immobilisations incorporelles	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(9'553'622)	(10'118'873)
Encaissements liés aux dettes à court et long termes	(3'333'972)	(3'958'216)
Décaissements liés aux dettes à court et long termes	3'325'943	1'725'750
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(8'029)	(2'232'466)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(5'608'869)	(3'174'472)
Trésorerie nette au 1 ^{er} janvier	14'361'497	8'752'628
Trésorerie nette au 31 décembre	8'752'628	5'578'156
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	(5'608'869)	(3'174'472)

ANNEXE AUX COMPTES

Informations sur les principes utilisés dans les comptes annuels

a. Généralités

Les comptes annuels de la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA, Tavannes sont conformes aux exigences du droit suisse des sociétés, le Code des obligations (CO).

Les comptes annuels 2016 ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations).

b. Comptabilisation des produits

Les produits résultant de prestations de services et de l'indemnisation pour les prestations sont comptabilisés dans la période comptable durant laquelle le service est rendu.

c. Créances sur ventes et prestations de services

Les créances sur ventes et prestations de services sont comptabilisées sur la base du montant initial net de la facture diminué d'une provision pour toute créance douteuse. Cette provision (ducroire) est comptabilisée pour les créances échues depuis plus de 12 mois ou si un risque spécifique a été constaté.

d. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles d'exploitation sont portées au bilan au coût d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires et des éventuelles dépréciations de valeur. Les coûts d'acquisition incluent le prix d'achat et les dépenses directement attribuables à la mise en service de l'élément considéré.

Les investissements dans les immobilisations corporelles existantes ne sont capitalisés que si leur valeur d'usage s'en voit durablement accrue ou si leur durée de vie en est sensiblement prolongée. Les prestations propres ne sont capitalisées que si elles sont clairement identifiables, si leurs coûts peuvent être déterminés de manière fiable et si elles apportent à la société un avantage économique mesurable sur plusieurs années. Les coûts de maintenance et de réparations sans plus-value sont imputés directement au compte de résultat de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties de manière linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

Durée d'utilisation
(en années)

Véhicules	
- Véhicules sur rails	20-33
- Véhicules routiers et autres	5-20
Infrastructure, superstructure, technique ferroviaire	
- Infrastructure	50
- Superstructure	25
- Technique ferroviaire	20-25
Autres immobilisations corporelles	
- Raccordement, alimentation, élimination	15-25
- Instruments, mobilier et outillage	5-20
- Matériel informatique	4-8
- Télécommunications	4-20
- Equipements techniques, électrotechniques et mécaniques	25-33
Bâtiments	
- Bâtiments d'habitation, locaux administratifs ou commerciaux et bureaux	55-75
- Autres bâtiments	40-60

e. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à la valeur nominale. Les coûts de transaction correspondants sont comptabilisés à charge du compte de résultat. Les dettes financières sont portées au bilan en tant que dettes à court terme, sauf lorsque la société détient le droit inconditionnel d'en différer le règlement pour une période d'au moins 12 mois après la date d'établissement du bilan.

f. Provisions

Des provisions sont constituées :

- si la société a des obligations actuelles juridiques ou implicites découlant d'événements passés;
- si une sortie de fonds devient probable pour couvrir ces obligations ;
- si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

1. Montant, taux d'intérêt et échéance des emprunts obligataires émis par la société	31.12.15	31.12.16
	CHF	CHF
Placement privé 15.08.2014-31.12.2020 Taux d'intérêt : 0.54 % N° de valeurs : 24.889.066 ISIN : CH0248890664	3'100'000.00	3'100'000.00
Placement privé 15.08.2014-31.12.2024 Taux d'intérêt : 1.08 % N° de valeurs : 24.889.074 ISIN : CH0248890748	3'100'000.00	3'100'000.00
2. Contributions d'investissements des pouvoirs publics Prêts conditionnellement remboursables	31.12.2015	31.12.2016
	CHF	CHF
PCR de la Confédération, selon décompte FIF	40'826'056.00	40'999'340.00
PCR du Canton de Berne	10'101'982.60	10'101'982.60
PCR du Canton du Jura	12'355'431.00	12'355'431.00
PCR du Canton de Neuchâtel	2'985'005.00	2'985'005.00
Total des prêts conditionnellement remboursables	66'268'474.60	66'441'758.60
3. Explications concernant les postes exceptionnels, uniques ou hors période du compte de résultat		
Vente de véhicules ferroviaires et routiers	0.00	45'000.00
Mise à disposition de caniveaux pour la fibre optique	38'400.00	25'415.00
<i>Total des produits exceptionnels, uniques ou hors période</i>	<i>38'400.00</i>	<i>70'415.00</i>
Total du résultat exceptionnel, unique ou hors période	38'400.00	70'415.00

4. EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS

	Infrastructure	TRV	Marchandises	Services accessoires	Total
Immobilisations 2016					
Valeur comptable nette au 01.01.2016	62'070'819	21'359'899	92'111	1'121'457	84'644'285
Valeur d'acquisition au 01.01.	134'302'686	69'493'472	2'929'485	4'773'755	211'499'397
Entrées de valeurs	3'922'000	17'819'500	0	70'600	21'812'100
Sorties de valeurs	-902'000	-1'019'861	0	-402'850	-2'324'711
Valeur d'acquisition au 31.12.	137'322'686	86'293'111	2'929'485	4'441'505	230'986'786
Ajustements cumulés au 01.01.	-72'231'867	-48'133'573	-2'837'373	-3'652'298	-126'855'111
Amortissements	-3'163'918	-2'788'148	-73'149	-228'249	-6'253'465
Ajustements de valeurs	902'000	1'019'861	0	402'850	2'324'711
Ajustements cumulés au 31.12.	-74'493'785	-49'901'860	-2'910'522	-3'477'697	-130'783'865
Valeur comptable nette au 31.12.2016	62'828'900	36'391'251	18'962	963'808	100'202'920
Immobilisations 2015					
Valeur comptable nette au 01.01.2015	57'215'653	22'955'552	198'525	1'443'489	81'813'218
Valeur d'acquisition au 01.01.	126'746'626	68'846'472	2'929'485	4'773'755	203'296'337
Entrées de valeurs	8'237'600	791'000	0	0	9'028'600
Sorties de valeurs	-681'540	-144'000	0	0	-825'540
Valeur d'acquisition au 31.12.	134'302'686	69'493'472	2'929'485	4'773'755	211'499'397
Ajustements cumulés au 01.01.	-69'530'973	-45'890'920	-2'730'960	-3'330'266	-121'483'119
Amortissements	-3'382'434	-2'386'653	-106'413	-322'030	-6'197'532
Ajustements de valeurs	681'540	144'000	-2'837'373	-3'652'298	-126'855'111
Ajustements cumulés au 31.12.	-72'231'867	-48'133'573	-2'837'373	-3'652'298	-126'855'111
Valeur comptable nette au 31.12.2015	62'070'819	21'359'899	92'111	1'121'457	84'644'285

Informations et commentaires

5. Nombre de collaborateurs

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps en moyenne annuelle se trouvait inférieur à 250 au cours de l'exercice sous revue.

6. Echéance des dettes à long terme

	31.12.2015	31.12.2016
	CHF	CHF
Echéances de 1 à 5 ans	9'710'471.00	8'290'925.00
Echéances de plus de 5 ans	22'445'633.00	21'579'429.00
<i>Total des dettes à long terme</i>	<i>32'156'104.00</i>	<i>29'870'354.00</i>

7. Honoraires de l'organe de révision

	2015	2016
	CHF	CHF
Honoraires pour des prestations en matière de révision	19'810.00	19'750.00



« Renseigner les voyageurs, représenter l'entreprise dans le terrain, rassurer... Dans notre région, notre rôle ne se limite pas uniquement à transporter annuellement dans nos trains et bus environ 1,8 million de voyageurs. »

> PROPOSITION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION POUR L' AFFECTATION
DU SOLDE DU COMPTE DE RÉSULTATS

	31.12.2015	31.12.2016
Résultat de l'entreprise pour l'année	(106'390.36)	683'428.10
Dotation aux réserves		
- Excédent de produits du transport marchandise VN	(328'842.11)	(264'065.37)
- Excédent de produits du transport marchandise VE	0.00	(2'627.32)
- Excédent de produits de l'infrastructure	(159'633.18)	(110'472.98)
- Excédent de produits du transport régional voyageurs	0.00	0.00
Prélèvement sur réserves		
- Excédent de charges du transport marchandise VN	0.00	0.00
- Excédent des charges du transport marchandise VE	0.00	0.00
- Excédent des charges de l'infrastructure	0.00	0.00
- Excédent de charges du transport régional voyageurs	572'835.82	11'838.53
Total	51'959.42	318'100.96
Proposition du Conseil d'administration		
Prélèvement sur réserves		
- Réserves des services accessoires	0.00	0.00
Dotation aux réserves		
- Réserves des services accessoires	51'959.42	318'100.96
Total	51'959.42	318'100.96

PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT

> LIGNE 236 (LA CHAUX-DE-FONDS - GLOVELIER)

N°	Investissements / utilisation des fonds en CHF Objet	Total actualisé des coûts de l'objet au	Total des coûts convenus pour la période de convention	Coûts convenus pour l'année	Total cumulé des coûts au	Total des coûts pour l'année	Total cumulé des coûts au	Coûts restants après l'exercice
		31.12.2016	2013 -2016	2016	01.01.2013	2016	31.12.2016	2016
maintien de la substance								
236/ 301.0	Gare Glovelier	4'644'760	69'000	0	4'644'760		4'644'760	0
236/ 301.1	Transbordement ordures Glovelier	1'517'441	66'000	0	1'517'441		1'517'441	0
236/ 302.0	Gare Le Noirmont	13'572'529	13'861'000	0	11'604'116	471'613	13'572'529	0
236/ 303.0	Renouvellement de voies	1'062'613	1'000'000	1'000'000	0	1'062'613	1'062'613	0
236/ 307.0	Transbordement des ordures La Chaux-de-Fonds	8'350'000	5'500'000	0	3'486'099	585'071	4'929'888	3'420'112
236/ 308.3	Centre de gestion du trafic	4'231'000	1'233'000	567'000	469'910	401'604	1'240'708	2'990'292
236/ 9.15	PN Stand Glovelier	117'535	0	0	117'535		117'535	0
236/ 309.1	PN Saignelégier	210'928	200'000	0	210'928		210'928	0
236/ 313.0	Tracé La Chaux-de-Fonds-La Chaux-de-Fonds-Est	4'059'000	4'884'000	0	524'278	81'596	709'515	3'349'485
236/ 313.1	Réhaussement de quai La Chaux-de-Fonds-Est	456'000	400'000	0	77'529	3'239	86'748	369'252
236/ 354.0	Protection contre les dangers naturels	8'250'000	900'000	400'000	2'467'34	516'814	1'155'747	7'094'253
236/ 35.0	La Côte d'Oye, création d'un chemin	124'330	0	0	124'330		124'330	0
236/ 357.0	Téléaffichage dans les gares	318'876	160'000	40'000	234'135	26'042	318'876	0
236/ 66.00	Fraises à neige de 2011-2012	8'500	0	0	8'500		8'500	0
236/ 366.0	Fraises à neige 236/237	15'000	15'000	0	15'000		15'000	0
236/ 368.0	Pont de l'Hôtel de Ville La Chaux-de-Fonds	1'530'000	3'250'000	0	137'358		189'823	1'340'177
236/ 380.0	Petits PN, assainissement	626'551	300'000	0	626'551		626'551	0
236/ 388.0	Poste de bloc IS Sœut	367'774	400'000	0	205'593	3'768	367'774	0
236/ 389.1	Ligne de contact	602'753	650'000	125'000	44'718	105'105	602'753	0
236/ 321.0	Wagon transport rails	326'000	273'000	273'000	0	113'041	113'906	212'094
236/ 330.0	Rampe de neutralisation	12'350	14'000	0	12'350		12'350	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	59'219	60'000	15'000	2'489	44'398	59'219	0
236/ 350.0	Faisceau dépôt La Chaux-de-Fonds	292'350	100'000	0	290'650		292'350	0
236/ 352.0	IS La Cibourg, adaptation	1'020'000	1'000'000		0	443'193	533'712	486'288
236/ 353.0	Remplacement de chaudières	62'319	50'000		33'423	28'896	62'319	0
236/ 316.0	Véhicule 46 (rempl. V43)	13'000	10'000	0	13'000		13'000	0
236/ 370.0	Parc informatique	133'891	140'000	20'000	100'645	13'046	133'691	0
	Divers	138'965	200'000	50'000	46'800	69'350	138'965	0
236/ 207	Voie d'accès au nv dépôt III Saignelégier	2'550'000	0	0	0	268'600	275'000	2'275'000
422 /236-7	ZSI, véhicules infra	10'850'000	0	0	0	290'985	290'985	10'559'015
217 / 236	Mur de soutènement, Saignelégier	98'008	0	0	0	98'008	98'008	0
210 / 237-8	Sites pollués, assainissement	109'500	0	0	0	94'928	94'928	14'572
211 / 237-6	Aménagement de locaux	200'000	0	0	0	151'492	151'492	48'508
214 / 238	Chauffage gare de Bonfol	25'707	0	0	0	25'707	25'707	0
							0	
	maintien de la substance total	65'956'699	34'735'000	2'490'000	24'794'871	4'899'109	33'797'650	32'159'049
	extension total	0	0	0	0		0	0
	Coûts totaux des investissements	65'956'699	34'735'000	2'490'000	24'794'871	4'899'109	33'797'650	32'159'049

> LIGNE 237 (LE NOIRMONT - TAVANNES)

N°	Investissements / utilisation des fonds en CHF Objet	Total actualisé des coûts de l'objet au	Total des coûts convenus pour la période de convention	Coûts convenus pour l'année	Total cumulé des coûts au	Total des coûts pour l'année	Total cumulé des coûts au	Coûts restants après l'exercice
		31.12.2016	2013 -2016	2016	01.01.2013	2016	31.12.2016	2016
maintien de la substance								
236/ 302.0	Gare Le Noirmont	6'793'665	6'930'000		424'316	237'580	6'793'665	
236/ 303.0	Renouvellement de voies	743'446	750'000	750'000	0	743'446	743'446	0
236/ 304.0	Renouvellement Ligne de contact	183'134			0		183'134	0
236/ 308.3	Centre de gestion du trafic	2'131'000	617'000	283'000	23'017	202'312	625'018	1'505'982
236/ 316.0	Véhicule 46 (rempl. V43)	13'000	10'000		0		13'000	0
236/ 321.0	Wagon transport rails	164'000	137'000	137'000	0	56'945	57'381	106'619
236/ 330.0	Rampe de neutralisation	6'150	7'000		0		6'150	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	44'039	45'000	15'000	0	41'512	44'039	0
236/ 353.0	Remplacement de chaudières	65'963	100'000		0		65'963	0
236/ 357.0	Téléaffichage dans les gares	156'187	40'000		93'203	13'119	156'187	0
236/ 66.00	Fraises à neige de 2011-2012	4'500			0		4'500	0
236/ 366.0	Fraises à neige 236/237	7'352	8'000		0		7'352	0
236/ 380.0	Petits PN, assainissement	142'536			101'390		142'536	0
237/358.0	Interface Tavannes	49'708	50'000	10'000	0		49'708	0
237/ 361.0	Place Les Reussilles	222'852	3'112		221'888		222'852	0
237/ 381.0	Gare de Tramelan, modification voies	15'410'000	270'000	50'000	0	48'898	130'535	15'279'465
237/ 390.0	Tracé Orange-Tramelan	3'271'778	3'000'000		0	739'721	3'271'778	0
236/ 370.0	Parc informatique	65'525	50'000		0	6'573	65'525	0
	Divers	43'251	100'000	25'000	0	8'360	43'251	0
							0	
	maintien de la substance total	29'518'086	12'117'112	1'270'000	863'814	2'098'466	12'626'020	16'892'066
	Tracé Orange-Tramelan	480'028	892'579	0	107'421	0	480'028	0
	Coûts totaux des investissements	29'998'114	13'009'691	1'270'000	971'235	2'098'466	13'106'048	16'892'066

> LIGNE 238
(PORRENTROY - BONFOL)

N°	Investissements / utilisation des fonds en CHF Objet	Total actualisé des coûts de l'objet au	Total des coûts convenus pour la période de convention	Coûts convenus pour l'année	Total cumulé des coûts au	Total des coûts pour l'année	Total cumulé des coûts au	Coûts restants après l'exercice
		31.12.2016	2013 -2016	2016	01.01.2013	2016	31.12.2016	2016
maintien de la substance								
236/ 380.0	Petits PN, assainissement	64'880	130'540		4'460		64'880	0
236/ 332.0	Caméras de vidéo surveillance	14'687	15'000				14'687	0
238/ 340.0	Alle, PN privé km 4.396	84'194	100'000				84'194	0
238/ 341.0	Alle, PN privé km 4.434	79'694	100'000				79'694	0
238/ 351.0	Planification des gares et IS Alpie	12'500'000	150'000	75'000		82'878	87'978	12'412'022
236/ 316.0	Véhicule 46 (rempl. V43)	13'000	10'000				13'000	0
236/ 370.0	Parc informatique	18'216	16'000				18'216	0
	Divers	43'174	40'000	10'000		21'783	43'174	0
							0	
	maintien de la substance total	12'817'845	561'540	85'000	4'460	104'661	405'823	12'412'022
	extension total	0	0	0	0		0	0
	Coûts totaux des investissements	12'817'845	561'540	85'000	4'460	104'661	405'823	12'412'022



« Un réseau de 85 km de voie ferrée qui s'élève jusqu'à 1000 mètres d'altitude. Nos différentes équipes entretiennent aussi une cinquantaine d'ouvrages d'art et 53 différents bâtiments. Une coordination permanente! »

ATTESTATION D'ASSURANCE VVST



Elisabethenstrasse 25 · Postfach · CH-4002 Basel · T. 061 270 91 70

Chemins de fer du Jura
Rue Général-Voirol 1
2710 Tavannes

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services
T. 061 270 91 87
F. 061 270 91 99
ina.schneider@vst.ch
FINMA-Nr. 20782
www.vst.ch

Bâle, février 2017

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2016

*Assurance responsabilité civile entreprise des entreprises de chemins de fer et
infrastructures ferroviaires pour le transport public*

Assurance de base : CHF 5'000'000 par événement assuré.

Assurance complémentaire : CHF 95'000'000 en excédent de CHF 5'000'000
Garantie disponible deux fois par année d'assurance.

Cette attestation est valable autant pour la voie normale que pour la voie étroite

VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. Pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Günther Merz
Expert fédéral diplômé en assurances
privées et sociales
Chef de projets



Unternehmensregister: Postfach CH-4002 Basel, F. 061 270 91 00

Chemins de fer du Jura
Rue Général-Versol 1
2710 Tavannes

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services
T. 061 270 91 07
F. 061 270 91 99
ina.schneider-zobel@vvst.ch
CAJ04446-20181
www.vvst.ch

Bâle, janvier 2017

VVST – Confirmation d'assurance pour la publication dans le rapport de gestion 2016

Assurance responsabilité civile entreprise pour les entreprises d'autobus pour le transport public

Assurance de base	CHF 5'000'000 par événement assuré
Assurance complémentaire 1 :	CHF 15'000'000 en excédent de CHF 5'000'000 par événement assuré
Assurance complémentaire 2 :	CHF 60'000'000 en excédent de CHF 20'000'000 Garantie disponible deux fois par année d'assurance

VVST

Ina Schneider-Zobel
dipl. rer. pol.
Responsable Marketing et
Prestations de Services

Günther Merz
Expert fédéral diplômé en assurances
privées et sociales
Chef de projets

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T +41 (0)52 729 11 11
F +41 (0)52 729 11 11
info@fiduc.ch
www.fiduc.ch



Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale de la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Compagnie des chemins de fer du Jura (C.J.) SA comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (reproduits sous rubrique « comptes et bilan ») pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que celui-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit de manière telle à obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
FIDUCIAIRE | FIDUCIARERÄTORIN | LA FIDUCIARIA | FIDUCIARISTAS

Place du Compromiss 4
1000 Zurich

Place du Compromiss 9 11
1400 Yverdon-le-Fort

Route fédérale des Autorités 20
1700 La Chaux-de-Fonds

Route de l'Université 4
1200 Genève





Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T. +41 (0)22 732 10 10
F. +41 (0)22 732 10 00
45, Route de Bâle, CH
www.scbac.ch

2

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Au surplus, nous vous informons que nous avons pu constater que les comptes annuels 2016 ont été approuvés par l'autorité de surveillance en date du 20 mars 2017.

Neuchâtel, le 3 mai 2017
SCH/cfi



 FIDUCIAIRE
 MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA
 Damien Schaller
 expert-réviseur agréé
 Sébastien Chaplé
 expert-réviseur agréé
 (règlement responsable)

APPROBATION DES COMPTES PAR L'OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS



Service suisse d'approbation des
Comptes fédéraux suisses
Confédération suisse
Confédération suisse
Confédération suisse

Département fédéral de l'environnement, des
Transports, de l'énergie et de la communication OFETE
Office fédéral des transports OFT
Division Financière

043903 Base OFT-10

Courrier A
Compagnie des Chemins de fer du Jura
Rue Général-Vaudoz 1
Case postale 32
2710 Tavannes

Référence du dossier: Fin - OFT - 214 7 00004000730000
Veuillez réviser: Approbation des Comptes 2016
Envoyé le 20 mars 2017

Bilan et comptes 2016 de la Compagnie des Chemins de fer du Jura (CJ) SA

Mesdames, Messieurs

En vertu de l'art. 37 de la loi du 20 mars 2009 sur le transport de voyageurs (LTV, RS 745.1) et de l'art. 6 de l'ordonnance du 15 janvier 2011 sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCC, RS 742.221), nous avons vérifié, par sondage et en complément à la révision effectuée par l'organe statutaire de révision, les postes du bilan et des comptes pertinents du point de vue du droit des subventions afin de déceler d'éventuelles déclarations erronées. Nous n'avons trouvé aucun point dont nous pourrions déduire que les comptes annuels 2016 et la proposition d'affectation du bénéfice rapporté ne sont pas conformes à la loi sur les subventions et au droit spécial afférent.

Conformément au chap. 8 « Séparation du secteur des transports et du secteur de l'infrastructure » de la loi sur les chemins de fer (LCdF, RS 742.101), il faut séparer, dans le bilan et le compte des immobilisations, l'infrastructure des autres secteurs. Les exigences concernant la présentation de la séparation des comptes sont répétées selon nos directives.

L'approbation des comptes a également compris les valeurs indicatives du tableau de prévalence et d'emploi des fonds en date du 31 décembre 2016. Pour la vérification définitive des données, ont donné lieu à un décompte final au cours de l'exercice 2016, les rapports finaux visés à la section 6 « Contrôle de gestion de la convention sur les prestations » doit nous être remis dans les délais prescrits.

Veuillez noter que vu l'art. 37, al. 3 LTV, les entreprises doivent attester dans leur rapport de gestion le résultat de l'examen précité. L'attestation qui vous la tenons suivante:

Office fédéral des transports OFT
Miguel Frey
Adresse postale CH-3003 Bern
Seite: 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27
Tél: +41 58 485 56 57 Fax: +41 58 462 56 87
e-mail: frey@ofv.admin.ch
www.bsv.admin.ch



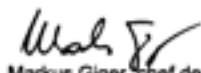
Référence du dossier: fn / BAV-314.2-00004/00072/00002

« En complément à la révision effectuée par l'organe de révision statutaire, l'OFT a vérifié par sondage les postes du bilan et des comptes pertinents du point de vue du droit des subventions afin de déceler d'éventuelles déclarations erronées. Conformément à son courrier du 21.3.2017, il n'a trouvé aucun état de fait dont il pourrait déduire que les comptes annuels 2016 et la proposition d'affectation du bénéfice reporté ne sont pas conformes à la loi sur les subventions et au droit spécial afférent. »

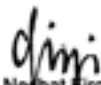
Nous vous prions de nous adresser un exemplaire de votre rapport de gestion définitif. Conformément à l'art. 42 de l'ordonnance sur les émoluments (OseOFT ; RS 742.102), un émolument est perçu en fonction du temps consacré à l'examen et à l'approbation des comptes et du bilan. De ce fait, un émolument de CHF 2'030.- vous sera facturé, payable 30 jours après l'envoi de la présente lettre. Si, dans ce délai, vous demandez une décision attaquable, l'émolument sera payable 30 jours après l'entrée en force exécutoire de la décision. Le délai de paiement est de 30 jours à partir de l'échéance. Une facture séparée suit.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des transports



Markus Giger, chef de section
Section Réseau ferré



Neshat Firouzi
Section Réseau ferré

Annexes :

- Comptabilité analytique 2016

Copie avec annexes p. l. à :

- Section de la mobilité et des transports, Rue des Moulins 2, 2800 Delémont
- Service des transports, Rue de Tivoli 22, Case postale 1, 2002 Neuchâtel
- Amt für öffentlichen Verkehr des Kantons Bern, Reiterstrasse 11, 3011 Bern
- Serge Reichen, Ch. de la Grangette 31, 1094 Paudex
- fn/sn/aa

Copie p. l. à:

- Monsieur Maxime Jeanbourquin, Rue des Frères 1, 2350 Saignelégier
- Fiduciaire Muller Christe et Associés SA, Rue du Temple 9, 2001 Neuchâtel

Interne par pointeur à :

fc, rev, voi/FI, sn/gv, vup/pv, phs/sn, gim/sn

PROPOSITIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Se fondant sur le rapport de gestion et les comptes 2016 ainsi que sur le rapport de l'organe de révision, le Conseil d'administration propose à l'assemblée générale des actionnaires :

a) d'approuver le rapport de gestion, les comptes et le bilan 2016 ;

b) de prendre acte des prélèvements ou dotations suivants conformément aux articles 36 de la loi sur le transport de voyageurs et 67 de la loi sur les chemins de fer :

- CHF 110'472.99 à verser sur la réserve spéciale pour pertes futures infrastructure ;
- CHF 11'838.53 à ajouter à la perte reportée trafic régional voyageurs (TRV) ;
- CHF 2'627.32 à porter en diminution de la perte reportée marchandises voie étroite ;
- CHF 264'065.37 à verser sur la réserve pour pertes futures marchandises voie normale ;

c) de verser le solde créditeur de CHF 318'100.95 dans la réserve des services accessoires ;

d) de donner décharge aux administrateurs.

Au nom du Conseil d'administration

Le Président : Maxime Jeanbourquin

Tavannes, le 26 avril 2017

DONNÉES STATISTIQUES VOYAGEURS 2016

	Lignes chemin de fer*			Lignes autobus*				
	236	237	238	22.134	22.131	22.133		
Personnes transportées	2016	688'000	504'000	285'000	2016	96'000	69'000	100'000
	2015	686'000	481'000	285'000	2015	110'000	51'000	99'000
Personnes-kilomètres	2016	12'430'000	4'722'000	1'964'000	2016	1'502'000	893'000	884'000
	2015	12'012'000	4'386'000	1'897'000	2015	1'543'000	879'000	855'000
Total en CHF		2'235'410	1'431'846	386'452		219'260	220'577	206'050
Voyageurs individuels		528'348	211'926	88'132		66'520	30'886	30'771
Voyageurs groupes		83'376	21'355	8'527		6'936	5'359	5'212
Abonnements forfaitaires		803'811	424'549	213'607		103'449	58'713	70'211
Abonnements et CMC		60'673	22'154	9'582		7'794	5'943	5'780
Communautés tarifaires		726'061	746'355	63'929		31'081	119'586	94'009
Bagages		33'141	5'508	2'675		3'480	90	67

*236 : La Chaux-de-Fonds - Glovelier
 237 : Le Noirmont - Tavannes
 238 : Porrentruy - Bonfol

*22.134 : Saignelégier - Boécourt
 22.131 : Tramelan - Saint-Imier
 22.133 : Tramelan - Bassecour

DONNÉES CHRONOLOGIQUES

CHEMIN DE FER

PARCOURS


Année	Véhicules moteurs/km Total sur propre réseau	Trains-km sur propre réseau			Essieux-km sur propre réseau		Tonnes-km brutes sur propre réseau		
		Total	Dont trains- voy. -km	Dont trains- march. -km	dont CFF	Total	dont CFF	Total	dont CFF
1975	712'145	625'044	593'872	38'805		4'497'433		31'154'265	
1976	721'393	663'324	603'223	46'615		4'699'011		32'170'155	
1977	766'724	691'601	629'199	45'164		4'581'533		33'372'032	
1978	774'537	691'919	650'255	43'428		4'796'444		33'809'776	
1979	778'971	716'151	655'566	46'440		4'845'067		34'404'061	
1980	787'646	701'339	655'774	45'565		4'870'487		34'475'647	
1981	770'760	689'526	644'890	44'636		4'774'214		34'128'615	
1982	801'594	744'707	700'882	43'825		5'221'859		36'450'211	
1983	807'531	766'126	723'716	42'410		5'251'016		36'695'272	
1984	815'571	766'204	726'353	39'851		5'372'910		37'390'654	
1985	828'510	764'542	724'413	40'129		5'545'348		39'167'870	
1986	872'885	808'191	768'090	40'101		6'481'566		45'475'885	
1987	1'008'877	855'434	816'359	39'075		7'116'641		50'234'366	
1988	1'000'391	869'772	828'811	40'961		7'484'307		52'078'682	
1989	987'614	872'161	832'495	39'666		7'535'153		52'302'873	
1990	958'057	882'034	840'370	41'664		7'486'472		52'160'162	
1991	962'673	877'218	841'387	35'531		7'504'833		51'922'594	
1992	990'585	890'885	860'890	29'995		7'629'467		53'023'712	
1993	978'827	896'694	856'532	40'162		7'628'091		53'354'678	
1994	978'339	880'029	846'275	33'754		7'719'443		53'983'018	
1995	1'004'576	914'980	879'654	35'326		7'575'887		54'103'743	
1996	994'343	896'279	865'103	31'176		7'387'287		52'724'580	
1997	978'060	889'622	859'285	30'337		7'890'908		55'332'801	
1998	991'755	888'382	861'522	26'860		7'381'570		52'333'187	
1999	1'002'133	889'909	864'587	25'322		7'580'604		53'122'187	
2000	971'367	907'283	860'753	46'530		7'532'144		56'174'561	
2001	1'020'870	949'130	872'409	76'721		8'044'392		54'722'349	
2002	1'019'969	971'822	884'023	87'799		7'705'641		58'457'572	
2003	1'024'922	970'557	888'121	82'436		7'743'024		59'587'926	
2004	1'029'735	978'201	893'958	84'243		7'795'838		59'459'928	
2005	1'003'521	956'550	881'287	75'293	4'406	7'370'436	69'135	57'525'259	1'025'329
2006	1'028'211	983'194	886'944	96'250	4'565	7'649'047	74'202	59'647'956	1'022'910
2007	1'038'671	990'387	908'826	81'561	6'810	7'804'446	99'338	61'907'266	1'700'521
2008	1'095'391	1'041'361	962'731	78'630	4'789	7'996'820	82'250	64'251'619	1'300'609
2009	1'061'411	1'009'297	933'116	76'181	5'190	7'890'751	98'893	61'714'348	1'444'751
2010	1'201'120	1'155'278	1'078'358	76'920	5'056	9'049'699	77'089	73'360'835	1'116'135
2011	1'233'098	1'207'286	1'127'997	79'289	4'974	9'343'625	66'344	77'331'317	969'561
2012	1'233'960	1'201'625	1'115'185	86'440	5'521	9'281'501	84'773	78'204'175	1'298'141
2013	1'238'620	1'202'058	1'098'444	83'902	3'824	9'402'907	74'048	79'426'934	1'124'636
2014	1'207'338	1'177'842	1'093'837	69'978	4'133	9'206'977	74'892	78'743'130	1'319'173
2015	1'220'687	1'196'685	1'117'171	79'514	4'124	9'434'112	69'423	79'167'250	1'123'905
2016	1'265'014	1'228'847	1'150'372	78'475	3'392	10'116'281	64'951	85'050'278	1'744'463

DONNÉES STATISTIQUES 2009 - 2016

MARCHANDISES CHEMIN DE FER

Année	236 La Chaux-de-Fonds - Le Noirmont - Saignelégier - Glovelier (voie étroite)		237 Le Noirmont - Tavannes (voie étroite)	
	Prod. CHF	Qté/tonnes	Prod. CHF	Qté/tonnes
2009	778'621	32'092	383'431	19'700
2010	684'520	62'253	150'383	38'005
2011	531'855	62'484	282'097	43'297
2012	609'873	56'308	253'590	40'719
2013	704'606	56'939	236'931	36'562
2014	683'439	55'555	217'551	36'023
2015	682'473	55'815	217'545	35'312
2016	651'392	55'444	262'114	35'473





« Parmi nos nombreuses activités, il en est une plutôt inattendue : le transport du lait. Comme les conditions climatiques et topographiques régionales sont difficiles, l'expérience est souvent indispensable pour desservir 135 points de collecte et récolter plus de 32'000 tonnes de lait par année. »

ABRÉVIATIONS

CMC

Carte multicourses

ETC

Entreprises de transports concessionnaires

IS

Installations de sécurité

OCVM

Ordonnance sur l'admission à la conduite de véhicules moteurs des chemins de fer

OACP

Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs

OAASF

Ordonnance réglant l'admission aux activités déterminantes pour la sécurité

OFT

Office fédéral des transports

PAP

Procédure d'approbation des plans

PN

Passage à niveau

UGSK

Circuits de voie

VE

Voie étroite

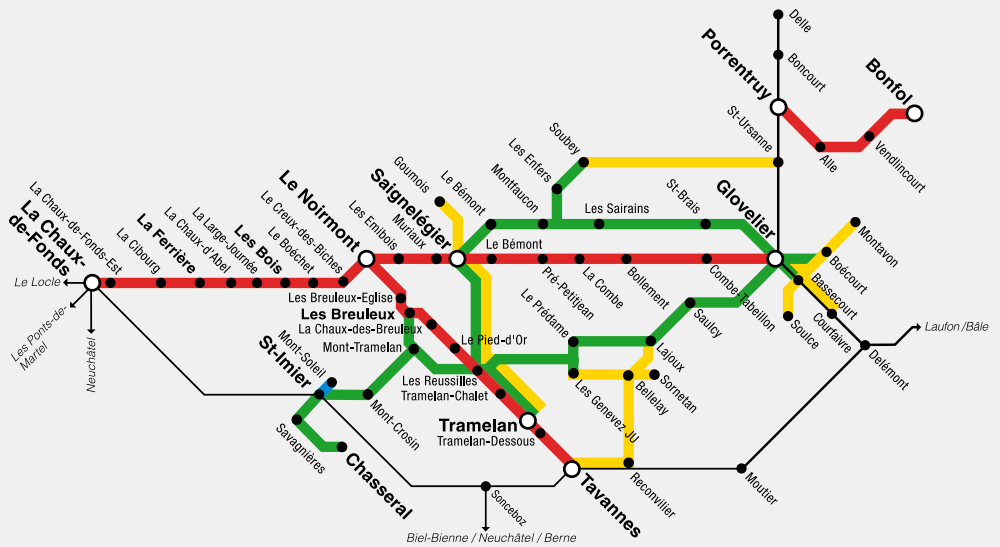
VN

Voie normale

ZSI

Système de contrôle des trains basé sur l'ETCS (Système de contrôle européen des trains)

Notre réseau :



Chemins de fer du Jura
 Rue du Général-Voirol 1
 CH-2710 Tavannes
 Tél.: 032 482 64 50
 Fax: 032 482 64 79
 information@les-cj.ch
 les-cj.ch

**Le train rouge
 qui bouge!**



Notre entreprise
 est certifiée FSC